



COLLÈGE COOPÉRATIF
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE

**Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse,
de l'Education Populaire et du Sport
Région PACA
(DES JEPS Région PACA)**

UC1-UC2 - Note à la décision

Titre : La B.U.R.L.E¹ ou Bus Utile Rural Ludique et Événementiel

Présenté par : Sébastien HAOND

DESJEPS Promotion 10

Session : *Novembre 2018*

1

La burle est le nom donné au vent du Nord qui souffle l'hiver sur le plateau dénudé de l'Ardèche

Lieu de la formation :

COLLÈGE COOPÉRATIF P.A.M.

Europôle Méditerranéen de l'Arbois, Bât Gérard Mégie, Avenue Louis Philibert,
BP 50 099, 13793 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Tél. (33) 4 42 17 03 00 - Courriel : collcoop@collcoop.org - www.collcoop.org

Haond Sébastien, Note d'aide à la décision, DESJEPS 10, Novembre 2018

1

« Je soussigné, Sébastien HAOND, certifie que le contenu de ce document est le résultat de mon travail personnel.

Je certifie également que toutes les données, raisonnements et conclusions empruntés à la littérature sont exactement rapportées, citées, mentionnées dans la partie références.

Je certifie enfin que ce document, totalement ou partiellement n'a jamais été évalué auparavant et n'a jamais été édité ».

SOMMAIRE

Introduction	<i>page 4</i>
La démarche du projet	<i>page 6</i>
1) Le Pays de Saint-Agrève : État des lieux	<i>page 7</i>
1-1 La situation	
1-2 Le contexte administratif local	<i>page 9</i>
1-3 Réflexions autour de la « ruralité »	<i>page 10</i>
1-4 Données sur la population	<i>page 11</i>
1-5 L'économie locale	<i>page 15</i>
1-6 Les besoins recensés	<i>page 16</i>
1-7 Les principales problématiques	
1-8 Focus sur le « non recours aux droits »	<i>page 17</i>
1-9 Résumé des forces/faiblesses et opportunités/menaces	<i>page 18</i>
2) Le centre socioculturel : un acteur de la vie sociale locale	<i>page 20</i>
2-1 Historique et présentation	
2-2 L'organigramme	<i>page 21</i>
2-3 Mon positionnement dans le centre socioculturel	<i>page 22</i>
2-4 Forces et faiblesses et Leviers/Freins de l'association	
2-5 L'analyse financière de l'association	<i>page 23</i>
3) Un outil innovant : un bus itinérant	<i>page 26</i>
3-1 Les préconisations suite au diagnostic	
3-2 L'ambition du projet, son organisation	
3-3 L'économie du projet	<i>page 27</i>
4) Conclusion et Perspectives	<i>page 29</i>
5) Bibliographie	
6) Annexes	

Introduction

J'ai un parcours relativement atypique dans l'animation socioculturelle. Après des études à l'université (maîtrise d'histoire), malgré ma passion pour cette discipline, je ne me voyais pas poursuivre vers l'enseignement ou la recherche. Après avoir eu l'opportunité de démarrer ma carrière professionnelle en emploi jeune, au centre socioculturel de Saint-Agrève (fin 2001), je retrouvais mes racines ardéchoises alors que je vivais depuis ma naissance dans le sud de la Drôme, à Donzère.

A 25 ans, j'ai eu la chance de trouver un cadre professionnel et personnel, propice au développement de ma personnalité et de mes compétences. D'abord animateur d'un point information jeunesse, durant deux années, j'ai pu évoluer ensuite sur un poste d'agent de développement social local, axé notamment sur les activités et manifestations culturelles. En 2008, le centre socioculturel de Saint-Agrève a entrepris la démarche de recrutement d'un nouveau directeur, le Conseil d'Administration m'a fait confiance, je gère désormais cette association qui œuvre au développement de l'animation de la vie locale, sur un territoire de moyenne montagne, caractérisé par des hivers longs et rigoureux.

J'ai profité de ces évolutions professionnelles pour suivre des formations comme le DEFA (4 UC) ainsi que le DEJEPS (2012-2013). Aujourd'hui, il est logique de poursuivre le cheminement par la formation DESJEPS qui devrait me permettre de franchir un palier dans la prise en compte d'un territoire, ses caractéristiques et ses problématiques. En effet, le rôle d'un animateur socioculturel aujourd'hui, me semble être celui d'un « développeur » qui tient compte de son environnement et permette l'émergence de projets, en fonction des moyens qu'il peut mettre en œuvre. La formation DESJEPS doit me permettre de mettre en cohérence des apports théoriques et méthodologiques, avec l'expérience de terrain qui est la mienne.

Je conçois le métier d'animateur socioculturel ou d'agent de développement comme étant au service d'un territoire ou d'un bassin de vie, mettant en avant la synergie des acteurs présents (habitants, techniciens, élus) et visant comme finalité un « bien vivre » tous ensemble. Je suis à l'écoute de ce territoire et de ces acteurs, j'exerce mes missions avec volonté et persévérance en m'appuyant sur l'équipe du centre, bénévoles et salariés.

J'imagine aussi que dans quelques années, je désirerais sans doute découvrir de nouveaux horizons personnels et professionnels, la formation DESJEPS me permettra alors d'aborder en toute sérénité ces nouveaux challenges qui pourraient s'ouvrir à moi.

Le centre socioculturel est une association en plein développement depuis une vingtaine d'année, c'est un lieu ressource, un point névralgique du bassin de vie. Cependant les activités et services se situent essentiellement sur le bourg centre de Saint-Agrève (2500h) alors que les adhérents et usagers proviennent à 40% du bassin de vie (4000h). Il apparaît cohérent d'établir une réflexion sur de nouveaux services à la population, en fonction de leur besoin et en tenant compte du contexte territorial, pas toujours simple, sans oublier les moyens (humains, financiers, matériels) qui feront vivre les nouveaux projets potentiels.

Mon propos s'établira en trois temps avec un diagnostic territorial qui doit mettre en avant les problématiques rencontrées par la population, puis une présentation du centre socioculturel de Saint-Agrève, qui œuvre sur le territoire au développement de la vie sociale locale et qui est à même de pouvoir répondre à ces problématiques. Avec la troisième partie, j'aborderai la mise en perspective d'un projet de développement qui vise à proposer un nouveau service à la population et qui engage de manière structurelle l'association, avec des éléments budgétaires permettant de vérifier la capacité de l'association à pouvoir le mettre en œuvre.

La démarche du projet

La création du projet social 2017-2020 du centre socioculturel de Saint-Agrève, a fait apparaître au groupe « moteur »² une méconnaissance du bassin de vie autour de Saint-Agrève, alors que 40% des adhérents de l'association en sont originaires.

Une orientation du projet social s'intitule donc : définir le territoire d'intervention du centre socioculturel. Il s'agit de mieux appréhender les problématiques rencontrées par les habitants des 8 communes limitrophes de Saint-Agrève.³

Le centre socioculturel est agréé « centre social » par la CAF⁴ de l'Ardèche pour la seule commune de Saint-Agrève. Lors d'une réunion du comité de pilotage « évaluation » en 2016, les partenaires du centre socioculturel (mairies, caf, département, msa⁵, fédération), ont validé la démarche initiée par le centre, visant à vérifier la pertinence d'une évolution du territoire d'agrément du centre socioculturel en direction des 8 communes limitrophes de Saint-Agrève et semblant correspondre à un bassin de vie cohérent.

En tant que directeur de l'association, et en fonction de la délégation qui est la mienne, je dois mettre en œuvre le projet social. Il me semble par ailleurs, que le bassin de vie autour de Saint-Agrève, représente une sérieuse opportunité pour le développement de notre structure.

A partir de ces éléments, il semble intéressant de déterminer une « feuille de route » sur les 4 ans du projet social actuel pour vérifier la pertinence d'élargir le territoire d'agrément aux 8 communes limitrophes. En mai 2018, le Conseil d'Administration (CA) a validé la démarche qui consiste à réfléchir sur l'opportunité de développement de l'association, avec comme objectif d'établir un diagnostic territorial afin de faire remonter les besoins des habitants. Je suis missionné pour réaliser ce diagnostic, qui démarre en avril 2018, et qui me permet également en parallèle d'établir mon projet dans le cadre de la formation DESJEPS au collège coopératif d'Aix-en-Provence.

Je proposerai par la suite au CA une « extension » de la commande à travers un projet innovant qui vise à répondre aux problématiques repérées dans le diagnostic, et en fonction des moyens de l'association.

2 8 personnes : administrateurs, salariés et habitants

3 Rochepaule, Devesset, Mars, Saint-André en Vivarais, Saint-Jeure d'Andaure, Saint-Jean Roure, Intres, Saint-Julien Boutières

4 Caisse d'Allocations Familiales

5 Mutualité Sociale Agricole

1ère partie : Le pays de Saint-Agrève, état des lieux

1.1 La situation :



Le Pays de Saint-Agrève se situe sur la partie septentrionale du département de l'Ardèche. En zone de moyenne montagne à 1.000 mètres d'altitude, une **situation géographique** qui le place en zone à dominante rurale avec un paysage de prairies et de forêts. Bien que sur le versant méditerranéen dont la ligne de partage des eaux est toute proche, le climat est de type continental avec des hivers rigoureux, un été le plus souvent assez doux et des intersaisons peu marquées.

Des lignes régulières de **transport** en commun desservent Saint-Étienne et Valence (à 1h30 en moyenne) avec un certain nombre de problématiques (coût, horaires...) qui incitent les habitants à avoir leur propre véhicule. Le réseau routier dessert bien les communes principales, les habitations plus reculées sont par contre sur un réseau plus chaotique, ce qui se ressent d'autant plus en période hivernale avec le vent et la neige qui créent des congères : la « burle ».

L'environnement relativement préservé séduit nombre de **touristes**, plus marqué sur la saison estivale (randonneurs, résidents des zones urbaines...).

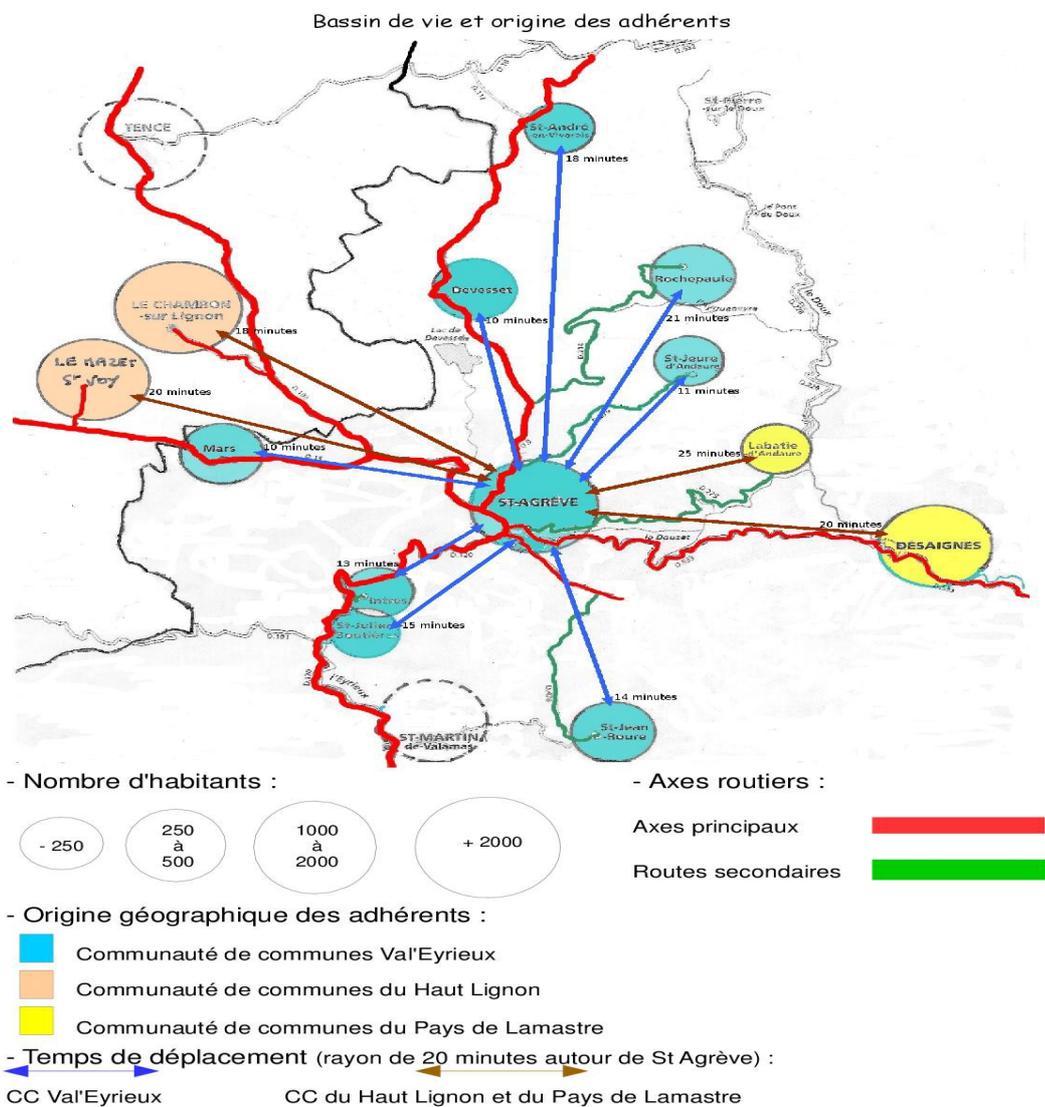
Portées par une **histoire** riche depuis le haut moyen âge, les terres autour de Saint-Agrève sont empreintes d'accueil et le fait religieux est assez prégnant avec de nombreuses formes judéo chrétiennes qui s'expriment et où les guerres de religions s'y sont largement déroulées marquant profondément ses habitants pendant plusieurs siècles.

C'est assez récemment qu'un certain nombre d'usines se sont installées donnant à Saint-Agrève à partir des années 1980/1990 l'image d'un territoire en **ruralité « industrielle »** plus qu'agricole comme c'était le cas auparavant avec aujourd'hui 500 emplois dans le

secteur industriel rien que sur la commune de Saint-Agrève.

On peut donc estimer que le Pays de Saint-Agrève peut être un bassin de vie « cohérent », comme le dit Jacques ION ⁶:

« Un territoire n'est pas seulement un espace géographique, c'est un espace pratiqué par les habitants, des groupes d'acteurs qui y habitent et/ou travaillent et auquel ils sont plus ou moins attachés par leur histoire, leurs pratiques sociales ou par leur projet de vie. Le territoire est donc le cadre géographique qui définit la population concernée, caractérisée par des critères démographiques, socio-économiques, sociologiques constitutives de son unité ».



6 ION Jacques : *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Coll Action Sociale, Ed Dunot, 2000

1.2 : le contexte administratif local :

Le bassin de vie du Pays de Saint-Agrève n'est pas un territoire administratif. Il est intégré dans la communauté de communes Val'Eyrieux, créée en 2014 par la fusion de trois anciennes communautés, composée de 31 communes pour 13 369 habitants.



« ce n'est pas de statut dont ont besoin les territoires mais de projets ! »⁷

Cette citation de Bernard Dreyfus⁸ résume les difficultés que rencontrent les territoires en périphérie des métropoles qui elles se développent de façon exponentielle. Depuis les premiers actes de décentralisation (Gaston Defferre, 1982), les transferts de compétences se sont multipliés auprès des différentes collectivités locales.

« Le développement des collectivités plus importante en taille favorise également des méthodes technocratiques et fait courir le risque d'une moindre efficacité des services de proximité. La nouvelle taille des régions comme celle des EPCI (comme Val'Eyrieux) rapproche finalement ces collectivités de fonctionnement étatique alors que leur raison d'être est de compenser le centralisme jacobin.⁹

« La question de l'ingénierie sociale constitue un véritable enjeu. Alors que les normes se complexifient et se multiplient, la grande majorité des communes ne dispose souvent que d'un cadre pour endosser toutes les compétences ». La puissance de la commune se trouve logiquement altérée par la montée en puissance de l'intercommunalité.

La CC Val'Eyrieux rencontre de grandes difficultés, financières et d'ordre organisationnel. Cela impacte forcément le développement du territoire par une certaine « inertie » et un souci à court terme pour restaurer l'équilibre budgétaire avec comme conséquence la suppression de postes et services, renforçant cette inertie... .

⁷ AUDOIT Chrystelle, ROTURIER Laurent : *L'acte III de la décentralisation, une nouvelle donne pour les territoires*, Coll les Essentiels, 2017

⁸ Professeur titulaire de la chaire administration et gestion des collectivités locales du conservatoire national des arts et métiers, ancien directeur de la DATAR

⁹ Collectif : *Les collectivités territoriales et la décentralisation, 8eme édition*, Ed la documentation française, 2015

1.3 : Réflexions autour de la ruralité :

La ruralité n'est pas « uniforme », l'opposition urbain/rural s'atténue progressivement et on parle plus volontiers *d'espace à dominante urbaine ou rurale*¹⁰. Il y a par exemple une différence importante entre les pôles d'emploi dans un espace rural, généralement caractérisé par un bourg centre regroupant de l'activité, commerces, services, et ce que l'on peut appeler le « rural profond », caractérisé par un habitat dispersé. Nous retrouvons ces éléments sur le bassin de vie du Pays de Saint Agrève :

- un bourg centre (Saint-Agrève) avec de l'emploi, des activités et des services
- une couronne de villages autour du bourg avec de l'habitat dispersé et pénurie d'activités et de services¹¹

Pour ces deux entités, la dynamique n'est pas la même au niveau démographique, emplois, logement, santé, activités.

En France en 2011 : l'espace rural représente 60% de la surface métropolitaine pour 18% de la population. C'est aussi 17% des emplois en France métropolitaine avec 23% des ouvriers !

L'activité est surtout orientée vers les services à la population (services aux particuliers, commerce de détail, santé, action sociale). L'agriculture et l'industrie occupent une place plus importante que le tertiaire, le problème est que depuis 30 ans, la crise économique touche essentiellement ces deux secteurs avec comme corollaire :

- Industrie : chômage,
- Agriculture : retraités.

Les cadres sont peu nombreux en zone rurale (25%), les personnes les plus qualifiées « fuient » la précarité (partent quand les usines ferment), de même que les jeunes qui partent étudier, ne reviennent généralement pas. La grande majorité de l'exode urbaine vers la campagne est une « migration de pauvreté ! » Cela renforce la population peu qualifiée. Un exemple frappant : 30% des nouvelles arrivées d'adultes (15 à 65 ans) est constituée de personnes sans activités professionnelles.¹²

Avec le développement des métropoles¹³, on parle de plus en plus d'aire urbaine (354 en

10 Informations Sociales : *Vivre en milieu rural*, CAF, 2011

11 Voir carte bassin de vie et adhérents en page 8

12 Informations Sociales : *Vivre en milieu rural*, CAF, 2011

13 GUILLUY Christophe : *La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires*, Ed Champs actuel, 2015

France en 2017), le reste constitue la ruralité alors qu'auparavant, était rural les communes de moins de 2000 habitants. Les villes se sont étalées, et le rural quasi péri-urbain ne se confond pas avec le rural « profond » ou isolé, éloigné. Nous avons donc en 2006, 11 millions de ruraux soit 18% de la population métropolitaine.

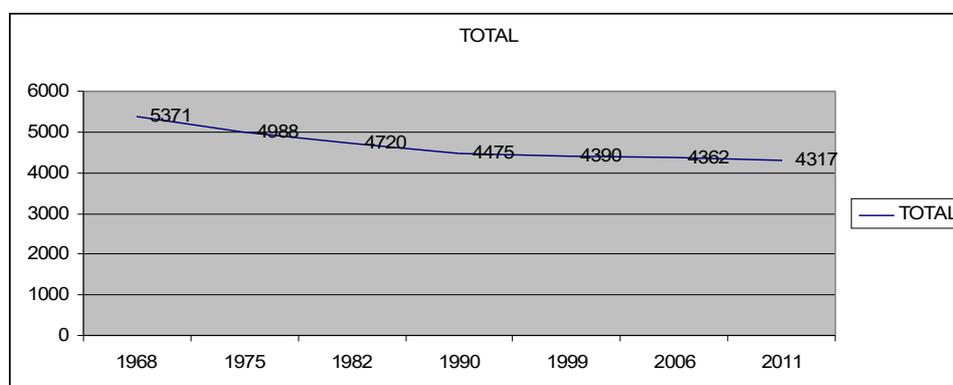
L'accroissement (+0,7%) de la population en zone rurale se fait essentiellement par le solde migratoire, en 2006, seul 3% des territoires ruraux perdent de la population. **Le bassin de vie du pays de Saint Agrève en fait malheureusement partie.**

1.4 : Données sur la population :

La population

Bassin de vie

Source : Analyse des besoins sociaux du CIAS Val'Eyrieux.



Par tranche d'âge

Bassin de vie

Source : Analyse des besoins sociaux du CIAS Val'Eyrieux.

	2006	%	2011	%	Evolution
Ensemble	4362	100	4317	100	- 1 %
0-29 ans	1359	31	1295	30	-4.7 %
60 ans et +	1219	28	1288	30	+ 5.6 %

On constate une **population qui ne cesse de diminuer** (-20% entre 1968 et 2011), **vieillesante** avec de **moins en moins de jeunes**. Cela peut s'expliquer par une attractivité toujours assez forte des zones urbaines plus ou moins proches mais aussi par le fait que les jeunes quittent notre bassin de vie à la recherche d'emplois que notre territoire ne leur offre pas.

L'exode rurale a touché de plein fouet le territoire dans les années 60-70. Mais depuis les années 90, la population en zone rurale en France a tendance à augmenter (+ 0,7 %) autant qu'en zone urbaine.

Le vieillissement est plus important (28% de +60 ans) en zone rurale qu'en zone urbaine (20%). Cependant l'évolution est plus rapide en zone urbaine désormais, sauf pour les plus de 80 ans.¹⁴

Avec 30% de personnes de plus de 60 ans, les seniors représentent une part très importante de la population du bassin de vie. Les seniors sont désormais un enjeu majeur dans notre société avec des pouvoirs publics qui prennent la mesure de l'évolution rapide du vieillissement. En juillet 2014, la loi d'adaptation de la société au vieillissement, prend en compte l'allongement de la durée de vie et l'augmentation du nombre de seniors.¹⁵ Dans le Pays de Saint-Agrève, c'est déjà une réalité avec 30% de + de 60 ans contre 20% au niveau national.

Les disparités sont importantes pour ce public entre un jeune retraité de 60 ans et une personne de 100 ans, il y a presque deux générations !.

Il y a aussi des différences d'origine sociale, entre les habitants issus du territoire, souvent d'anciens paysans ou agriculteurs ou encore des ouvriers et employés, et les « néoruraux » qui viennent s'installer à la retraite sur le territoire avec des parcours professionnels d'un niveau supérieur (professions libérales, enseignements, santé etc...) .

Les besoins sont donc différents mais pour la majorité des seniors, les temps sont difficiles avec des revenus faibles. En 1956 la création du minimum vieillesse était là pour établir un « filet de protection » pour les plus démunis notamment en zone rurale et ne relevant pas du régime général. La question de l'habitat est central avec des logements souvent anciens et énergivore.

A l'échelle nationale, les discussions commencent autour de la création d'une 5eme branche de la sécurité sociale : la dépendance (des personnes âgées). 3 enjeux sont présents : l'augmentation de la dépendance, la réforme des systèmes de retraite, la régulation d'un marché de plus en plus concurrentiel.

Sur le bassin de vie du Pays de Saint-Agrève, la question de l'isolement est prégnant, notamment dans les villages aux alentours de Saint-Agrève, caractérisé par un habitat dispersé.

Hélène, habitante de Saint-Jeure d'Andaure « ***Je n'ai pas internet et je ne comprends pas ce que me demande la MSA pour ma retraite*** »

14 Informations Sociales : *Vivre en milieu rural*, CAF, 2011

15 Valérie LOCHEN : *Comprendre les politiques sociales, 5eme édition*, Ed Dunot, 2016

Niveau de vie¹⁶

Avec un **revenu** net déclaré moyen de 16 069 € par an pour les habitants du bassin de vie, on constate qu'il est plus **faible** que pour les habitants de la communauté de communes Val'Eyrieux (17 205 €) et du département de l'Ardèche (18 663 €).

Le taux de pauvreté est de 16,7 % sur la commune de Saint-Agrève pour 8,9 % au Cheylard et 4,5 % au niveau national.¹⁷

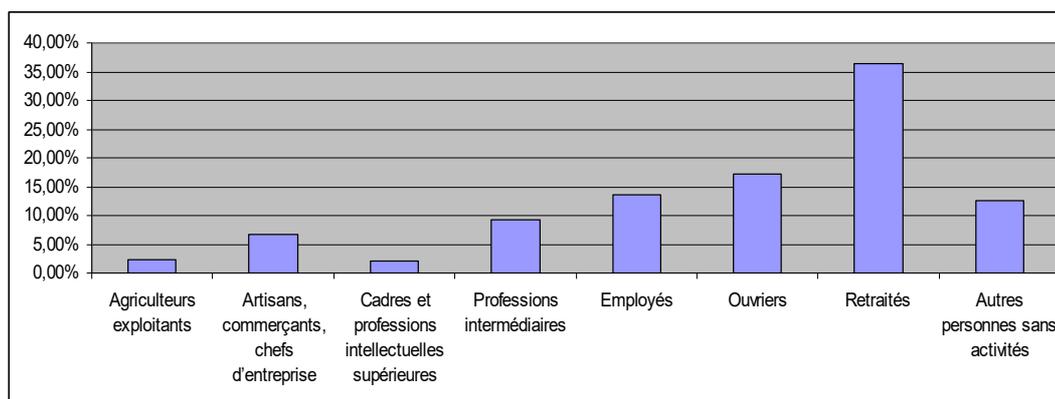
L'emploi¹⁸

Si le taux de chômage sur le bassin de vie est équivalent à celui de la CC Val'Eyrieux, il faut noter qu'il y a eu différents plans sociaux sur Val'Eyrieux alors que le bassin de vie et Saint-Agrève n'a pas été touché. Longtemps doté d'un faible taux de chômage, Val'Eyrieux traverse actuellement une période délicate marquée par la disparition de 400 emplois environ depuis 2010.¹⁹

Catégories socioprofessionnelles

Bassin de vie

Source : Insee.



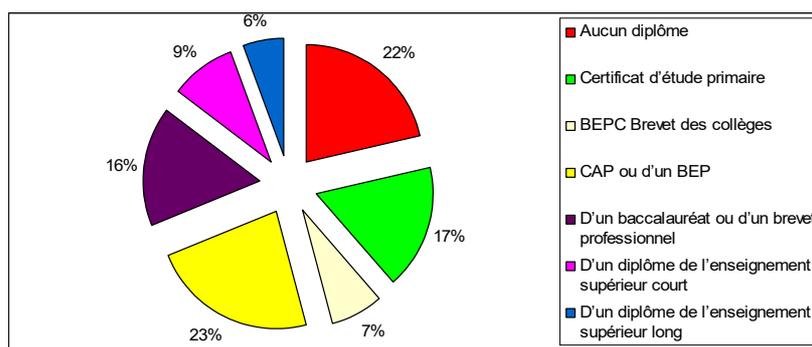
Bien que situées dans un environnement de type rural avec de grands espaces de forêts et de cultures, les **catégories socioprofessionnelles** les plus représentées sont celles des **employés et des ouvriers** (30,7 %) ainsi que les **retraités** (36,5 %). Alors que les agriculteurs et exploitants sont au final peu représentés (2,4 %). Une donnée **qui vient renforcer le fait que les habitants du bassin de vie ont des revenus modestes** pour un territoire en zone rurale industrielle. Les retraités sont pour beaucoup issus du monde agricole avec des revenus faibles.

16 Voir annexe 1 (statistiques du territoire)

17 (Source INSEE 2012)

18 Voir annexe 1 (statistiques du territoire)

19 Analyse des besoins sociaux du CIAS Val'Eyrieux, communauté de communes Val'Eyrieux.



Niveau de formation

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

La forte représentativité des employés / ouvriers est à mettre en relation avec un **niveau de formation** là aussi en deçà de ce que l'on peut constater sur le département de l'Ardèche ou au niveau national. Les habitants du bassin de vie semblent privilégier des **études de courtes durées en vue d'une insertion rapide dans le monde du travail**. A noter également, la partie de la population sans diplôme (22%) est plus forte sur notre bassin de vie que sur le département (17%).

Cadre de Vie/Habitat/Équipements

Notre **bassin de vie** est **accueillant**, avec un **environnement** encore protégé²⁰. Il est évident que la qualité de l'air, les nombreux sentiers de randonnée ainsi que les nombreuses activités qui peuvent se faire en plein air (équitation, quad/moto, vélo, voile...) en font un réel attrait. Le réseau d'**infrastructures** (sportives, culturelles...) est de qualité bien que situées essentiellement dans le centre bourg de Saint-Agrève, ainsi que la richesse et le dynamisme de la **vie associative**²¹.

Ancienneté de l'habitat

Résidences principales en 2011 selon la période d'achèvement Source : Insee

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2011	1885	100
Avant 1919	601	31,8 %
De 1919 à 1945	180	9,5 %
De 1946 à 1970	290	15,3 %
De 1971 à 1990	440	23,3 %
De 1991 à 2005	294	15,6 %
De 2006 à 2010	80	4,2 %

20 Voir annexe 2 (photos du bassin de vie)

21 Voir annexe 4 (équipements)

L'attractivité se matérialise par un **parc immobilier plutôt ancien** dont les loyers peuvent paraître peu excessifs mais pour des logements souvent vétustes (9,7 % des résidences principales sans salle de bain avec baignoire et douche), avec une **offre conséquente de logements**. On constate ainsi que les résidences principales sont de « **grandes** » **maisons**²² puisque 80 % des résidences principales ont entre 3 et 5 pièces. Et au regard des **moyens de chauffage** (entre chauffage central collectif, individuel et individuel tout électrique) et l'**ancienneté** du parc (41,3 % date d'avant 1945 et seulement 4,2 % entre 2006 et 2010), les conditions semblent réunies pour créer une forme de **précarité énergétique**.

Si notre territoire est préservé, il n'en reste pas moins quelque peu **isolé** car si le réseau routier permet d'être relativement proche en temps des centres urbains tels qu'Annonay, le Puy en Velay ou encore Saint-Etienne (entre ¾ d'heure et 1h). Il y a **peu de lignes de transports réguliers** d'où une réelle problématique liée à la **mobilité**. Ce qui oblige les ménages à posséder une à deux voitures²³. Au regard des revenus et du coût d'entretien, sans oublier la nécessité d'être équipé de pneus neiges nécessaires pour se déplacer en période hivernale, cela représente un **poste financier non négligeable** qui impactent le pouvoir d'achat.

1.5 : L'économie locale :

Le pays de Saint-Agrève est donc un territoire « industriel » avec près de 500 emplois, notamment avec l'entreprise Eolane (cartes électroniques à Saint-Agrève) avec près de 180 employés, les salaisons Teyssier (agro-alimentaire à Saint-Agrève) avec 120 employés, Mécélec (injections plastiques à Saint-Agrève) avec 30 employés, la Samov (Fonderie à Devesset) avec 50 employés ou encore la Semelle Moderne (à Rochepaule) avec 25 employés.

L'artisanat et le BTP occupent encore une place importante en terme d'emplois direct sur le territoire. Le commerce de détail est présent essentiellement à Saint-Agrève mais est comme ailleurs en perte de vitesse. L'arrivée des grandes surfaces (2 à Saint-Agrève) et internet, rendent la vie délicate aux commerces de proximité.

L'agriculture ne concerne que 3% des emplois locaux mais comme ailleurs, les exploitations agricoles (essentiellement de l'élevage sur le plateau), ont façonné le paysage

²² Voir annexe 1 (statistiques du territoire)

²³ idem

depuis des décennies. Avec la baisse du nombre d'exploitations et du nombre d'agriculteurs, le paysage change à nouveau avec des parcelles qui disparaissent au profit d'espaces forestiers.

Il faut insister sur le fait que la majorité des équipements structurants du bassin de vie se trouve à Saint-Agrève, les 8 communes limitrophes sont désormais surtout des « villages dortoirs » mais aussi avec des atouts.²⁴

Étienne, habitant de Rochepaule : « *Le village manque d'animations, il faudrait plus de vie, surtout le week-end* »

1.6 : Les besoins recensés :

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic, j'ai pu mener différents entretiens auprès de personnes ressources du bassin de vie²⁵. Ces entretiens permettent de faire remonter des problématiques rencontrées par la population et donnent des indications pour la création d'un nouveau projet de développement sur le bassin.

1.7 : Les principales problématiques :

- Phénomène de polarisation autour du bourg centre de Saint-Agrève,
- Isolement géographique, mobilité,
- Phénomène de non recours aux droits,
- Difficultés d'accès aux droits (dématérialisation),
- Disparition services publics en zone rurale,
- Isolement social (convivialité, lien social),
- Préoccupation des collectivités (activités, rencontres).

²⁴ Voir annexe 4 (équipements)

²⁵ Voir annexe 5 (synthèse des entretiens)

1.8 : Focus sur le « non-recours » aux droits :

Par quelques lectures, je me suis intéressé au phénomène du « non-recours aux droits » :

Définition par Philippe Warin (directeur de recherche au CNRS) : *Le non-recours aux droits renvoie à toute personne qui ne reçoit pas qu'elle qu'en soit la raison, une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre.*²⁶

Le non-recours aux droits questionne la pertinence et l'efficacité des politiques publiques, alors que les discours sur la fraude sociale se multiplient (discours électoraliste). Cela représente un enjeu majeur pour l'évaluation des politiques publiques.

Le non-recours peut s'expliquer par :

- La complexité des dispositifs (publics et agents !), **commencer par une bonne formation des agents serait un vrai plus,**
- La trajectoire sociale des individus qui empêchent la demande,
- La situation économique et/ou géographique,
- **La peur de la stigmatisation,**
- Le défaut d'information

Le non-recours touche par exemple les domaines de la santé, le minimum vieillesse, le RSA, le handicap... . Il ne faut pas croire que ce non recours représente une économie pour le budget de l'État. Estimé à 5 milliards d'euros²⁷, il entraîne par exemple pour la santé, des dépenses très importantes à posteriori si les personnes ne se soignent pas en amont.

Les jeunes sont paradoxalement touchés car ils ont perdu l'idée d'avoir des droits !

Jean Romain, habitant de Mars : « ***Je ne savais pas que je pouvais bénéficier de la garantie jeune*** »

La question du non-recours est très peu portée dans le débat politique car cela pose justement la question de l'efficacité des politiques publiques. Il est étonnant que la question des contrôles soit posée très rapidement lors de la création de nouveaux ou anciens droits, contrairement à la question du non-recours.²⁸

²⁶ Union Sociale : Dossier : *Le non-recours aux droits, un phénomène de l'ombre*, N°302, Dec 2016

²⁷ Journal de l'Action Sociale (date?)

²⁸ Regards, Protection sociale, *Actualités de l'accès aux droits, la lutte contre le non-recours : des enjeux pour la production de politiques sociales*, Philippe Warin et Pierre Mazet, p 75-82, Cairn Info

Quelques pistes pour lutter contre le non-recours : données fiables pour mesurer le phénomène, vigilance sur les ruptures de l'existence (retraite, perte de travail, déménagement, séparation,,,) et mieux informer.

Autre pistes : suivi quantifié plus performant du phénomène (comme le suivi des contrôles des fraudeurs !), arrêt des discours anxiogènes sur l'aide sociale.²⁹

La dématérialisation est une machine du non-recours !

Pas assez préparée, fracture numérique, pas assez d'information, complexité. Les agents ne sont pas formés ou deviennent seulement des assistants informatiques au détriment des traditionnelles missions d'accompagnement.

En laissant de plus en plus de personnes sur le bord de la route, l'exclusion est encore plus profonde, ce qui crée des dégâts à long terme dont le coût pour la société est au final considérable.³⁰

Incidence: Les prestations sociales sont un salaire indirect, leur non versement a donc un impact sur le niveau de vie des ménages. Le non-recours : une économie ? Pas à terme car il y a forcément des dommages sanitaires et sociaux qui pèse sur le système social. Finalement le non-recours est **destructeur de richesse**.³¹

1.9 : Résumé des forces/faiblesses et opportunités/menaces du bassin de vie³² :

Le bassin de vie du Pays de Saint-Agrève souffre d'une baisse légère mais régulière de sa population accentué par un vieillissement prononcé (30% de +60 ans). Autour de Saint-Agrève, 8 communes de 100 à 280 habitants, sont faiblement pourvues en services publics et commerces de proximité, et n'offrent que peu d'animations de la vie locale. Les distances sont importantes en direction du bourg centre, accentuées notamment en période hivernale.

Saint-Agrève (2 500h) est dynamique par un bassin d'emploi important (env 600 emplois), des commerces et un tissu associatif riche et varié. Le cadre naturel exceptionnel permet aux habitants et aux nouveaux arrivants de trouver des compensations au relatif éloignement des centres urbains de la région. La faiblesse des revenus (employés/ouvriers/retraités notamment agricole) en majorité, pose problème notamment

29 Rapport de la mission : « *quelle intervention sociale pour ceux qui ne demandent rien ?* » Mars 2005

30 Libération (internet) : *Le non-recours aux droits, « un scandale social »*, 13/11/2012

31 Liaison sociale magazine : *Le non-recours aux aides sociales est bien plus important que la fraude*, Par Philippe Warin et Pierre Mazet, Novembre 2012

32 Voir annexe 6 (forces et faiblesses)

au niveau du logement (ancien et énergivore). Dans les 8 communes autour de Saint-Agrève, se pose comme principales problématiques : l'isolement et comme corollaire l'accès à l'information et le non recours aux droits, un lien social distendu, la mobilité.

Le phénomène de polarisation (sur Saint-Agrève), des services publics, commerces et activités, pénalisent les villages alentours, qui deviennent des « cités dortoirs » pour les personnes travaillant à Saint-Agrève, ou des lieux d'habitation de personnes âgées souvent retraités agricoles, se logeant dans des habitats dispersés et énergivores, et n'ayant que peu de vie sociale.

Mélanie, habitante de Devesset : « *C'est dommage, je voudrais faire de la gym douce avec des amies, mais c'est à Saint-Agrève, et l'hiver, je n'aime pas faire la route, avec la neige... »*

2ème partie : Le centre socioculturel, un acteur de la vie sociale locale :

2.1 : Historique et présentation

Créé en 1987 à l'initiative de la municipalité et de la CAF, il apparut aux élus qu'une association devait voir le jour pour dynamiser la vie du village de Saint-Agrève en plein essor avec l'installation d'usines (électronique et injection plastique). Autour d'un accueil de loisirs et d'activités socioculturelles (chorale, danses), l'association s'est développée malgré un démarrage difficile, un manque de moyen financier « chronique » et une directrice non formée, dont les dirigeants bénévoles durent se séparer rapidement. Au milieu des années 90, l'association a poursuivi son développement en changeant notamment de locaux, devenus trop exigus, ajoutant un point information jeunesse et un programme d'animations annuelles qui s'étoffa d'années en années.

La situation financière de l'association reste malgré tout problématique, l'Ardèche et Saint-Agrève en particulier n'étant pas particulièrement riche. Deux faits ont cependant permis un véritable développement : les contrats aidés (et notamment les emplois jeunes en 2000) et l'exonération de cotisations patronales en zone de revitalisation rurale (ZRR). Pour le premier, les contrats aidés ont permis la montée en puissance de l'association avec des personnes compétentes et diplômés. En 2005 avec les ZRR, l'association a pu trouver un équilibre financier pérenne, à titre d'exemple, en 2008, cela représentait une exonération de près de 35 000 euros.

Dans le même temps, l'offre en terme d'activités socioculturelles s'est étoffée avec une trentaine de disciplines différentes³³. Le centre socioculturel devient un lieu ressource pour les habitants avec une position centrale dans le village, des permanences sociales, il devient une véritable « ruche ». Cette croissance s'accompagne de l'inconvénient attendu : des locaux trop exigus et rendus vétustes par une utilisation massive. En 2012/2013, la municipalité décide en plusieurs étapes la modernisation du bâtiment (un ascenseur en 2012), l'achat du bâtiment mitoyen (2014) et la réhabilitation de l'ensemble (2016) permet à la surface du centre de passer de 500 à 950 M2 !

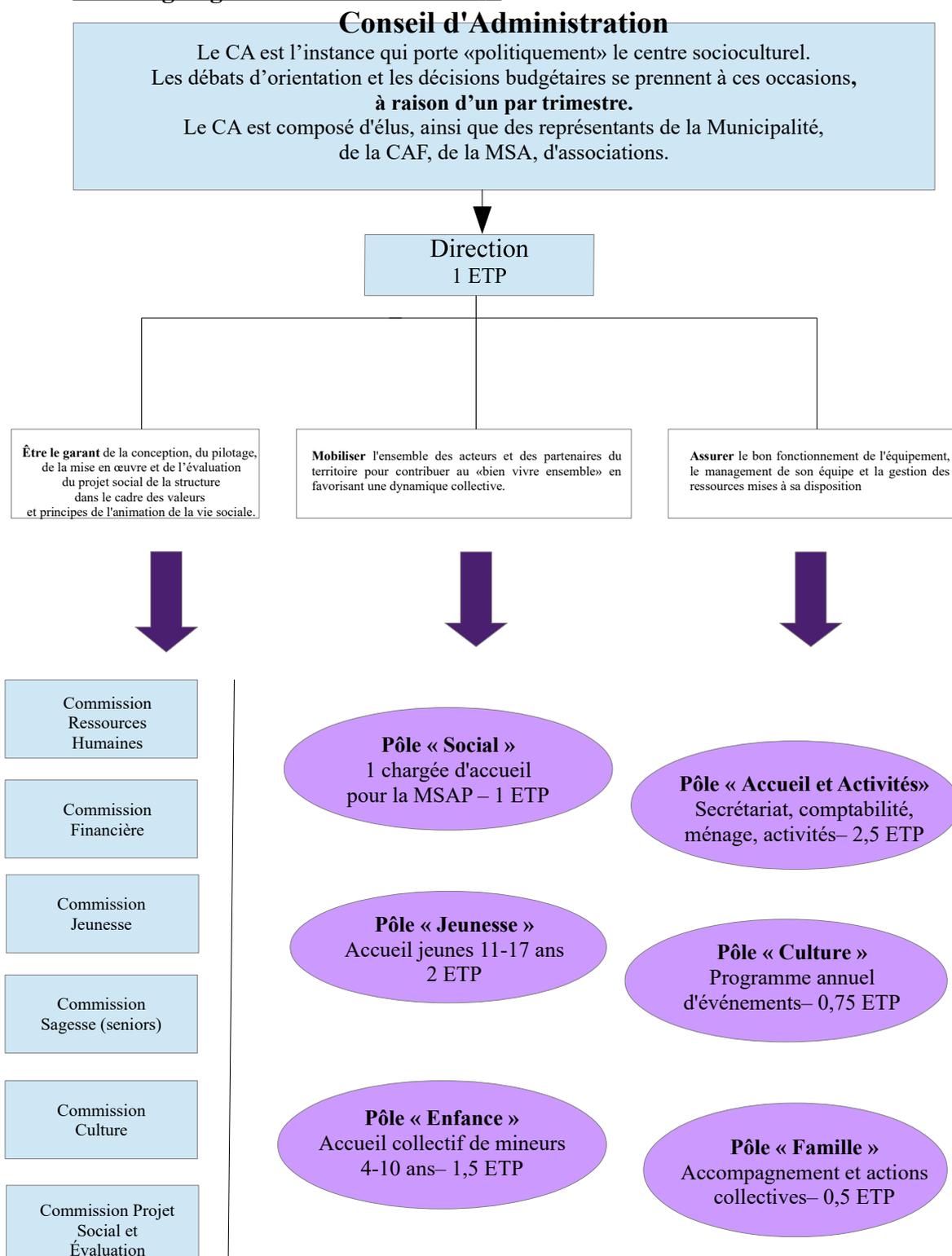
En parallèle, le centre accueille dans ses nouveaux locaux un nouveau service aux habitants : la maison des services au public (MSAP)³⁴ qui après un démarrage poussif en 2015, se développe entre 2016 et 2018 avec plus de 1800 visites annuelles en 2017.

33 Voir annexe 7 (plaquette du centre socioculturel et adhérents)

34 Voir annexe 9 (plaquette de la MSAP)

Aujourd'hui le centre socioculturel de Saint-Agrève, c'est 610 adhérents, 70 bénévoles, 22 salariés (9,5 ETP), 32 activités, un pôle famille, un pôle enfance/jeunesse, un pôle culture et animation locale, une MSAP... .

2.2 L'organigramme de l'association :



2.3 : Mon positionnement dans le centre socioculturel :

Depuis la fin de l'année 2007, j'exerce les fonctions de directeur de l'association. Entré en 2001 comme emploi jeune, j'animais le point information jeunesse. Ayant eu l'opportunité de progresser au sein de la structure, j'ai pu bénéficier du soutien de l'équipe dirigeante pour me former (4 UC du Defa, le Dejeeps). Avec le recul, je pense pouvoir établir que le plus complexe reste la gestion administrative et financière, mais le plus difficile est sans nul doute la gestion des ressources humaines. Piloter une équipe de bénévoles et de salariés alors que l'on est issu de celles-ci (pour les salariés), n'a rien de facile, c'est bien plutôt le contraire. Aujourd'hui, je pense avoir une expérience me permettant d'appréhender les différentes situations, même si le facteur humain reste par définition imprévisible. J'ai eu la chance de bénéficier dès le départ de la confiance du CA de la structure, et même si certains collègues, m'ont rapidement « testé », j'estime avoir fait « ma place » au sein du centre socioculturel. Comme je le disais lors de l'entretien d'embauche en 2007, je souhaitais en tant que directeur, pouvoir rendre au centre socioculturel, ce qu'il m'a apporté : un développement et un équilibre personnel et professionnel.

2.4 : Forces/Faiblesses et Freins/Leviers de l'association :

Aujourd'hui, le centre socioculturel arrive à une étape charnière avec un développement soutenu depuis près de 20 ans, et ce dans différentes thématiques (animation, accompagnement social, loisirs...). Si développement il doit y avoir, ce sera sur un territoire élargi. Avec les contraintes actuelles (baisse des financements, augmentation des charges, normes et règlements restrictifs), il est délicat de bien négocier un développement. La force du centre socioculturel me semble être sa capacité d'adaptation et les compétences qui y sont présentes (bénévoles et salariés). La faiblesse principale réside aussi dans sa force, c'est à dire un risque « d'enlèvement », se satisfaire de la situation actuelle, plutôt favorable à court terme mais mortifère à plus long terme. En effet, le temps est terminé du « tout-subvention », le modèle économique a déjà changé, l'adaptation et l'anticipation sont obligatoires. Le principal levier pour le centre peut être justement cette capacité à se réinventer. L'immobilisme reste à mes yeux le frein principal. C'est un risque pour notre association et il est nécessaire de se questionner en permanence, sortir de sa « zone de confort ».

2.5 : Analyse financière et du modèle économique de l'association de gestion du centre socioculturel de Saint-Agrève

Le bilan (2015-2016-2017)³⁵

	2015	2016	2017
Fonds de Roulements (FDR)	255 421,00 €	252 065,00 €	267 598,00 €
Besoins en Fonds de roulements (BFR)	54 230,00 €	23 282,00 €	-29 318,00 €*
Trésorerie nette	201 191,00 €	228 783,00 €	296 916,00 €

L'étude du bilan sur les trois années révèle un équilibre financier très satisfaisant. Les réserves sont en constante augmentation, en passant de 137 551€ en 2015 à 213 380€ en 2017. La trésorerie nette est en constante augmentation, mais surtout le ratio trésorerie/charges totales sur une année, en 2017 par exemple est à 6 mois ! L'augmentation significative des réserves en 2017 est due à l'inscription des subventions d'investissement aux biens renouvelables, qui ne sont pas reprises au niveau du compte de résultats (demande du commissaire aux comptes). L'association a fortement investi en 2017 (photocopieur et véhicule) pour un montant de près de 30 000€. *Cependant, le fonds de roulement en 2017 est quelque peu « faussé » autour de 15 000€ par un trop perçu de subventions d'investissements (affecté sur le seul véhicule). J'ai entrepris une négociation avec les financeurs concernés (CAF, Fonds de dotations de la Caisse d'Epargne, Fondation de France). Un autre véhicule de l'association (minibus) est actuellement amorti, nous nous sommes engagés à le remplacer en utilisant le trop perçu et en affectant cet achat, au projet prévu dans le plan d'investissement (transport accueil de loisirs et navette solidaire en direction des seniors).

Les provisions sont également très importantes mais en baisse sur les trois années, avec en 2017 un changement du calcul des provisions retraite et donc une réintégration au compte de résultat (+40 000€) expliquant le résultat quelque peu exceptionnel de 2017 : + 33 000€. L'association a chaque année des créances importantes (clients et subventions), mais malgré tout les délais de paiement des fournisseurs et des dettes sociales, n'ont pas explosé

³⁵ Voir annexe 10 (rapports du commissaire aux comptes)

pour autant, démontrant l'excellente tenue des disponibilités de l'association.

L'association ne possède pas de patrimoine immobilier, seulement deux véhicules et du matériel d'activité, outils informatique et du mobilier, dans des locaux de 900M2.

Analyse des délais de paiement

Ressources d'exploitation	2015	2016	2017
Délais fournisseurs	39 j	33 j	38 j
Délais charges sociales	41 j	46 j	68 j
Besoins d'exploitations	2015	2016	2017
Délais paiement clients	67 j	47 j	85 j
Délais paiement subventions	109 j	85 j	48 j

Le compte de résultats (2015-2016-2017)³⁶

Le budget du centre socioculturel est en constante augmentation depuis une bonne dizaine d'années. Sauf en 2017-2018 avec l'arrêt des temps d'activité périscolaire (TAP) qui comptait pour environ 30 000€ dans le budget. Les charges de personnels augmentent chaque année (voir évolution en annexes), ce qui est plutôt sain tant que ce poste est très étroitement surveillé, pour être en adéquation avec les besoins de l'association, et surtout ses ressources. En 2017, l'intégration des provisions retraite (suite à un changement du mode de calcul) a eu une incidence importante sur le résultat qui est « plus » proche de 7 000€. Le centre socioculturel s'appuie sur deux postes importants pour son économie de projets : la rémunération des services entre 18% et 20 %, et les subventions d'exploitations (62% en 2017).

L'évolution des comptes de résultats (voir en annexe les synthèses), révèlent que sur les dernières années, l'association dégage du résultat qu'il est nécessaire de « lisser » comme nous l'avons vu ci-dessus.

Le modèle « tout subvention » est certainement condamné, notamment avec la fin

³⁶ Voir annexe 10 (rapports du commissaire aux comptes)

programmée des emplois aidés. Il n'empêche, le centre socioculturel continue aujourd'hui à se développer (Maison des services au Public, actions Seniors), en s'appuyant sur des partenariats « traditionnels », à base de subventions, l'État pour la MSAP et la Carsat pour les seniors par exemple.

Se rapproche t'ont d'un modèle économique, de type anglo-saxon par exemple, vers un entrepreneuriat social ou « *sector non profit* »³⁷, avec malheureusement des dérives possibles avec des « multinationales » du social comme O2 ou SOS. La difficulté réside dans le fait que ses « entreprises » se rapprochent du modèle dominant, avec la recherche de la rentabilité, et délaissant des territoires non attractifs comme les zones rurales par exemple.

Il y a d'autres modèles comme l'économie populaire et solidaire, présente notamment en Amérique Latine.

Le budget prévisionnel 2018

Il a été construit de manière « prudente ». Passant de 528 000€ en 2017 à 513 000€ avec l'arrêt des TAP sur Saint-Agrève, l'ensemble des postes charges ont été « rognés » afin d'équilibrer le budget. Les charges de personnels à près de 58% doivent être maîtrisées avec l'arrêt programmé des contrats aidés (3) alors que les besoins restent identiques. Malgré cela et là est la difficulté des budgets prévisionnels, un contrat aidé a finalement pu être poursuivi jusqu'à la fin de l'année et l'association a pu ré-orienter un autre contrat sur le remplacement d'un agent d'accueil qui a fait valoir ses droits à la retraite (des provisions avaient été prévues). Au niveau des produits, le budget table sur une stabilité des participations des usagers et une augmentation des subventions (excepté les aides de l'État pour les contrats aidés).

³⁷ Cours « économie sociale et solidaire » de Patrick Gianfaldoni, maître de conférences en sciences économiques, université d'Avignon

3ème partie : un outil innovant : un bus itinérant

3.1 : Les préconisations suite au diagnostic :

Je peux désormais déterminer les préconisations et un projet de développement qui viseraient à répondre aux problématiques repérées :

- Investir les zones rurales « profondes », isolées des services publics et de la vie économique en général,
- Faciliter l'accès aux droits des plus vulnérables et lutter contre le non-recours aux droits,
- Proposer des services visant à rompre l'isolement,
- Créer des outils pour être à l'écoute des besoins des habitants,
- Proposer des activités renforçant le lien social,
- Assurer une « certaine » légitimité du centre socioculturel sur un territoire élargi.

3.2 : L'ambition du projet, son organisation :

La BURLE ou « Bus-Utile-Rural-Ludique-Evénementiel »

L'idée est d'aller à la rencontre des habitants des 8 communes entourant Saint-Agrève. Avec un mini-bus aménagé en Maison de Services au Public (accès internet 4G, photocopieur, scanner et fax), c'est un outil innovant et pertinent qui vise à apporter sur les communes qui en font la demande, un service à la population pour répondre à la problématique de l'accès aux droits et lutter contre le non-recours.

Mais *en même temps*, il s'agit de décliner cet outil avec un « café-mobile », qui se déploie quand le minibus arrive sur la place du village. Le café doit servir de « caisse de résonance » des besoins des habitants et de faire émerger des projets d'animations (expositions, activités socioculturelles...). Ensuite, il serait envisagé de créer à l'année des activités et événements dans les communes accueillantes.

La première année, je pense proposer le nouveau service à 4 communes : Devesset, Rochepaule, Saint-Jeure d'Andaure et Saint-Julien Boutières. Pour chacune, je partirais sur une demie-journée tous les 15 jours, soit deux demie journée par semaine à assurer pour le centre socioculturel.

Un comité de pilotage se crée actuellement regroupant des élus locaux, des habitants « ressources », des administrateurs et un salarié du centre socioculturel. J'anime ce comité.

3.3 : L'économie du projet :

Pour réaliser ce projet, il est nécessaire de prendre en compte le coût du projet en fonction des moyens de l'association, tout en envisageant un soutien important et essentiel des partenaires du centre, que se soit pour l'investissement en matériel ou le fonctionnement.

Pour l'investissement entre l'achat du véhicule, son équipement et le matériel informatique/café, je table sur un budget de l'ordre de **35 000€**

Pour le fonctionnement, **j'estime avoir besoin de deux salariés (20h/chacun)** : 1 agent(e) de développement et 1 chargé(e) d'accueil (en contrat aidé). Ce dernier serait chargé d'animer la partie MSAP du bus pour faciliter l'accès aux droits et les démarches administratives. L'agent de développement aura comme mission principale de développer des actions de proximité, notamment la partie conviviale (café-mobile), tout en proposant un espace d'écoute des habitants. Enfin, il sera chargé de la mise en œuvre de manifestations ludiques et événementielles comme des expositions, débats, conférences, activités socioculturelles.

Dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GEPC) qui est de mon ressort, je vais étudier l'intérêt d'évolutions en interne (compétences et temps de travail), ou envisager une mobilisation éventuelle de partenariat avec d'autres structures, ou encore un recrutement en externe avec une procédure adaptée.

Plan d'investissement « La B.U.R.L.E »

Charges		Produits	
Matériel (informatique et animation)	7 000,00 €	Fondation Vinci pour la Cité	15 000,00 €
Achat Véhicule	22 000,00 €	Fonds de dotation Caisse d'Épargne	5 000,00 €
Adaptation du véhicule	6 000,00 €	Fondation de France	5 000,00 €
		CAF Ardèche	5 000,00 €
		Département Ardèche	5 000,00 €
		Communauté de Communes Val'Eyrieux	3 000,00 €
		Fonds propres	3 000,00 €
Total	35 000,00 €	Total	35 000,00 €

Je pense pouvoir faire appel à des fondations car cela a déjà été le cas en 2017 pour des montants similaires. La Caf et le département soutiennent régulièrement l'association depuis de nombreuses années sur des plans d'investissements. Je suis plus dubitatif sur la demande auprès de la communauté de communes, avec ses problématiques financières mais également une certaine inertie vis à vis des projets de développement locaux... .

Budget de fonctionnement « La B.U.R.L.E »

Charges		Produits	
Achats	2 500,00 €	Communes du bassin de vie	6 000,00 €
Services Extérieurs	2 000,00 €	Département Ardèche	5 000,00 €
Autres services extérieurs	2 500,00 €	Fondation de France	5 000,00 €
Impôts et Taxes	500,00 €	FNADT	5 720,00 €
Charges de personnels	33 217,00 €	CNASEA	6 864,00 €
		MSA	3 000,00 €
		Région AURA	5 000,00 €
		Fonds propres	4 133,00 €
Total	40 717,00 €	Total	40 717,00 €

C'est un budget relativement ambitieux pour une première année, avec 4 communes « accueillantes » pour le minibus à raison de 2 demie-journée par semaine soit 8 par mois. Je prévois également un événement par mois (conférences, spectacles, animations, expositions) et par commune.

4ème partie : Conclusion et Perspectives :

A partir d'un diagnostic territorial sur un bassin de vie cohérent : le pays de Saint-Agrève, j'ai pu démontrer l'intérêt de la création d'un projet innovant qui vise à répondre à des enjeux repérés en fonction de données froides (statistiques et lectures) et chaudes (entretiens). Pour répondre aux enjeux autour de l'accès aux droits, le non-recours, la lutte contre l'isolement social, le besoin de proximité et d'animations, je pense qu'il est nécessaire de proposer un projet dans une forme itinérante qui peut amener la proximité, répondre aux besoins avec des professionnels qualifiés, en s'appuyant sur une structure reconnue et capable d'assumer financièrement ce type de projet.

Le centre socioculturel de Saint-Agrève avec son projet de bus itinérant, part dans un premier temps sur une itinérance qui en quelque sorte « externalise » son savoir faire dans les communes environnantes. C'est donc une réponse à la commande de départ du conseil d'administration, à savoir mieux connaître le territoire autour de Saint-Agrève, mais aussi de manière sous-jacente peut amener à moyen terme à la reconnaissance d'un agrément élargi « centre social » sur les autres communes, voire à une préfiguration à long terme dans un centre socioculturel intercommunal.

Bibliographie

Ouvrages

Valérie LOCHEN : *Comprendre les politiques sociales, 5eme édition*, Ed Dunot, 2016

Collectif : *Les collectivités territoriales et la décentralisation, 8eme édition*, Ed la documentation française, 2015

AUDOIT Chrystelle, ROTURIER Laurent : *L'acte III de la décentralisation, une nouvelle donne pour les territoires*, Coll les Essentiels, 2017

ION Jacques : *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Coll Action Sociale, Ed Dunot, 2000

GUERIN Serge : *Silver Génération, 10 idées reçues à combattre à propos des seniors*, Michalon, 2015

GUILLUY Christophe : *La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires*, Ed Champs actuel, 2015

Revues

Union Sociale : Dossier : *Le non-recours aux droits, un phénomène de l'ombre*, N°302, Dec 2016

Informations Sociales : *Vivre en milieu rural*, CAF, 2011

Regards, Protection sociale, *Actualités de l'accès aux droits, la lutte contre le non-recours : des enjeux pour la production de politiques sociales*, Philippe Warin et Pierre Mazet, p 75-82, Cairn Info

Liaison sociale magazine : *Le non-recours aux aides sociales est bien plus important que la fraude*, Par Philippe Warin et Pierre Mazet, Novembre 2012

Documents

L'amélioration des services en milieu rural, Coll DATAR, 1993

Etude de terrain : *Vers une approche territoriale de l'action sociale en milieu rural*, DEIS, 2009

Projet Social 2017-2020 : *L'Odyssée, une fabrique de lien social*, centre socioculturel de Saint-Agrève

Analyse des Besoins Sociaux de la communauté de communes Val'Eyrieux, Centre Intercommunal d'Action Sociale, 2016

Rapport à la ministre du travail : *Donnons nous les moyens de l'inclusion*, Jean Marc BORELLO, 2018

Collection des rapports, *La France des invisibles*, CREDOC, Mars 2016

Rapport d'activité 2017, *Accompagner et faire réussir tous les territoires*, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

Articles

Libération (internet) : *Le non-recours aux droits, « un scandale social »*, 13/11/2012

TSA-Quotidien.fr : *Un simulateur pour réduire le non recours*, 30/09/2015

6eme rapport d'évaluation de la loi du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle, 205 pages

Rapport de la mission : « *quelle intervention sociale pour ceux qui ne demandent rien ?* » Mars 2005

ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques du territoire

Annexe 2 : Un cadre de vie préservé

Annexe 3 : Présentation synthétique des communes du bassin de vie

Annexe 4 : Équipements du bassin de vie et focus économique des communes

Annexe 5 : Synthèse des entretiens pour la réalisation du diagnostic

Annexe 6 : Forces/Faiblesses et Opportunités/Menaces du bassin de vie

Annexe 7 : Présentation du centre socioculturel de Saint-Agrève à travers la plaquette 2017-2018

Annexe 8 : Statistiques des adhérents du centre socioculturel de Saint-Agrève

Annexe 9 : Plaquette de présentation de la Maison des Services Au Public de Saint-Agrève

Annexe 10 : Bilan et compte de résultat, année 2015

Annexe 11 : Bilan et compte de résultat, année 2016

Annexe 12 : Bilan et compte de résultat, année 2017

Annexe 13 : Synthèse situation financière et analyse, année 2017

Annexe 1

Statistiques

Population

Bassin de vie

	2006	%	2011	%	Evolution
Ensemble	4362	100	4317	100	- 1 %
0-29 ans	1359	31	1295	30	-4.7 %
60 ans et +	1219	28	1288	30	+ 5.6 %

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Val'Eyrieux

	2006	%	2011	%	Evolution
Ensemble	14275	100	13993	100	- 1.9 %
0-29 ans	4142	29	3895	27.8	-5.9 %
60 ans et +	4291	30	4533	32.3	+ 5.6 %

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Département de l'Ardèche

	2007	%	2012	%	Evolution
Ensemble	309454	100	318407	100	+ 2.8 %
0-29 ans	101289	32.7	101486	31.9	+ 0.2 %
60 ans et +	80923	26.2	91697	28.8	+ 12 %

Source : Insee.

Niveau de vie

Bassin de vie

NIVEAU DE VIE PAR COMMUNE (2011)						
Communes du bassin de vie	Ensemble des foyers fiscaux	Revenu net déclaré moyen	Foyers fiscaux imposables	Revenu net déclaré moyen	Foyers fiscaux non imposables	Revenu net déclaré moyen
TOTAL	2564	16 069	1035	25 873	1529	9 880

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Val'Eyrieux

NIVEAU DE VIE PAR COMMUNE (2011)						
Communauté de communes Val'Eyrieux	Ensemble des foyers fiscaux	Revenu net déclaré moyen	Foyers fiscaux imposables	Revenu net déclaré moyen	Foyers fiscaux non imposables	Revenu net déclaré moyen
TOTAL	8 111	17 205	3 858	26 559	4 253	9 555

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Ardèche

Département de l'Ardèche	Ensemble des foyers fiscaux	Revenu net déclaré moyen	Foyers fiscaux imposables	Revenu Net Déclaré moyen	Foyers fiscaux non imposables	Revenu net déclaré moyen
TOTAL	137 631	18 663	81 064			

Source : Insee.

Familles CAF et MSA avec enfants de moins de 6 ans selon le RUC en équivalent SMIC	Bassin de vie 2013	Val'Eyrieux 2014
RUC <= ½ SMIC	3,6 %	3,1 %
½ SMIC < RUC <= 1 SMIC	32,9 %	27 %
1 SMIC < RUC <= 2 SMIC	57,1 %	58,8 %
2 SMIC < RUC <= 3 SMIC	NS	4,6 %
RUC > 3 SMIC	NS	2,2 %
Ressources inconnues	4,3 %	4,2 %
Total	100 %	100 %

Source : Caf

Catégories socioprofessionnelles

Bassin de vie (commune de Saint-Agrève)

	2007	%	2012	%	Evolution
Ensemble	2 121	100	2164	100	+ 2 %
Agriculteurs exploitants	20	0.9	52	2.4	+ 160 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	99	4.7	144	6.7	+ 45.5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	99	4.7	44	2	- 55.5 %
Professions intermédiaires	147	7	199	9.2	+ 35.4 %
Employés	321	15.1	292	13.5	- 9 %
Ouvriers	404	19	371	17.2	- 8.1 %
Retraités	724	31.4	790	36.5	+ 9.1 %
Autres personnes sans activités	308	14.5	271	12.5	- 12 %

Source : Insee.

Val'Eyrieux

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle		
	2012	%
Ensemble	11 621	100,0
Agriculteurs exploitants	308	2,7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	708	6,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	366	3,1
Professions intermédiaires	1 242	10,7
Employés	1 562	13,4
Ouvriers	1 850	15,9
Retraités	4 265	36,7
Autres personnes sans activité professionnelle	1 321	11,4

Source : Insee

Ardèche

	2007	%	2012	%	Evolution
Ensemble	225 059	100	262 072	100	+ 16.4 %
Agriculteurs exploitants	4 417	1.7	4 069	1.6	- 7.8 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11 004	4.3	11 756	4.5	+ 6.8 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12 288	4.8	13 588	5.2	+ 10.5 %
Professions intermédiaires	31 531	12.4	34 044	13	+ 8 %
Employés	39 040	15.3	40 044	15.4	+ 2.5 %
Ouvriers	37 663	14.8	36 862	14.1	- 2.1 %
Retraités	80 897	31.7	86 603	33	+ 7 %
Autres personnes sans activités	38 220	15	34 827	13.3	- 8.8 %

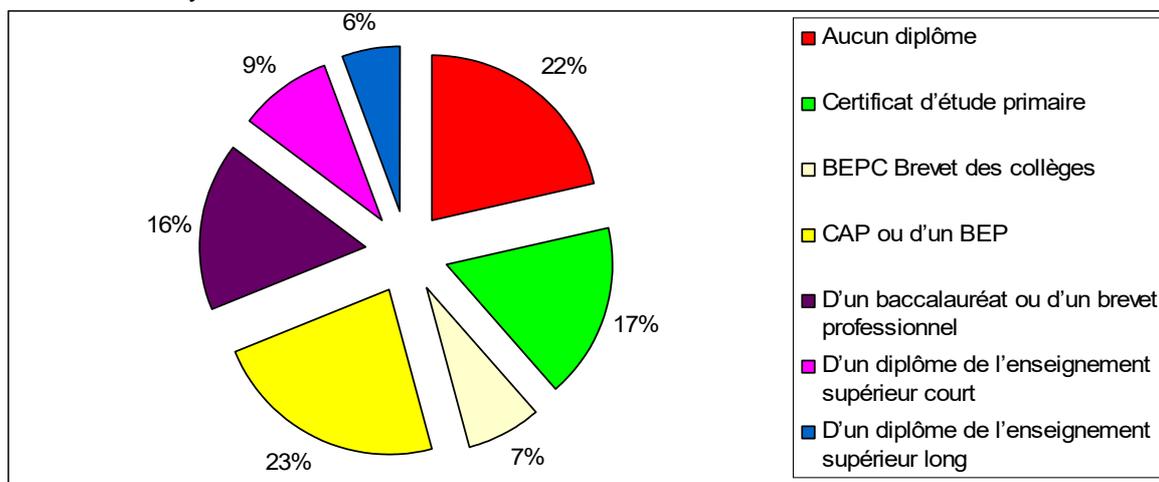
Source : Insee

Niveau de formation

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

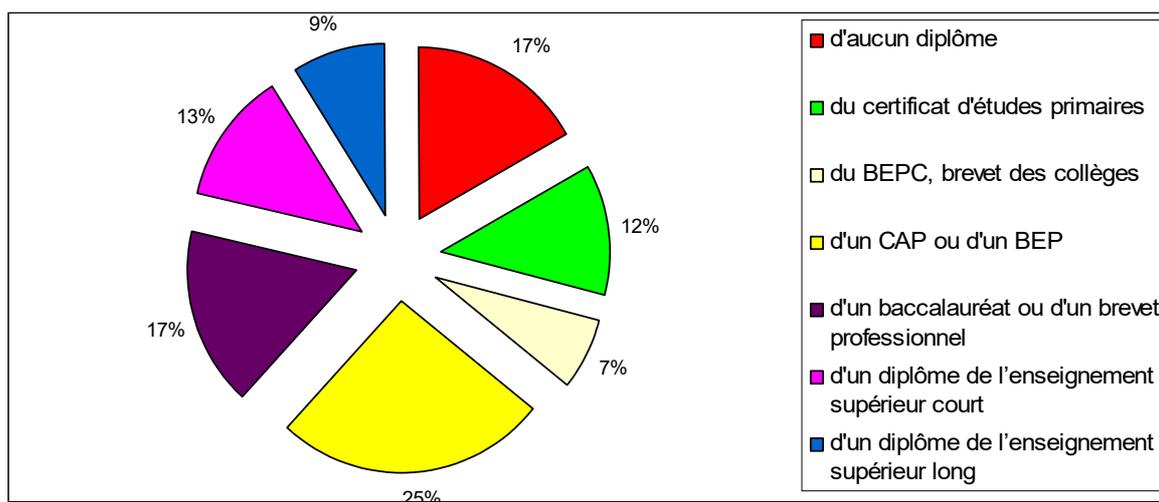
Bassin de vie
Communes Val'Eyrieux.

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de



Ardèche

Source : Insee



Scolarisation selon l'âge en 2011

Commune	Ens. 2 à 5 ans	Pop. scol. 2 à 5 ans	Ens. 6 à 10 ans	Pop. scol. 6 à 10 ans	Ens. 11 à 14 ans	Pop. scol. 11 à 14 ans	Ens. 15 à 17 ans	Pop. Scol. 15 à 17 ans	Ens. 18 à 24 ans	Pop. scol. 18 à 24 ans	En s. 25 à 29 ans	Pop. scol. 25 à 29 ans	Ens. 30 ans ou +	Pop. Scol. 30 ans ou +
TOTAL	184	160	238	234	223	223	173	167	243	86	167	1	302	12

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Taux de chômage 2013 15-64 ans	
Moyenne sur le bassin de vie	10,42 %
Val'Eyrieux	10.1 %
France	13,6%

Source : données INSEE

Parentalité

Source : Caf de l'Ardèche

		2014
Public potentiel	Familles Caf et Msa avec enfants < 3 ans dont % des parents Caf qui travaillent	52,2 %
Etat matrimonial des familles Caf et Msa avec enfants < 6 ans	Familles Caf et Msa avec enfants < 6 ans monoparents	10,6 %
Accueil des jeunes enfants	Taux de scolarisation des enfants de 2 ans Caf et Msa	42,9 %
Evolution accueil des jeunes enfants	Taux de scolarisation des enfants de 2 ans Caf et Msa	2012 / 14 + 48,8 %
Evolution de la tension sur l'accueil	Nombre moyen d'enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle	2012 / 14 - 20 %
Taux des femmes Caf actives Bassin de vie	Avec enfants de 3 à 6 ans	64 %
Taux des femmes Caf actives Communauté de Communes Val'Eyrieux	Avec enfants de 3 à 6 ans	71,6 %

Territoire

Confort résidences principales en 2011 sur le bassin de vie										
Commune	Ens.	%	SDB avec baignoire ou douche	%	Chauff. central collectif	%	Chauff. central individuel	%	Chauff. individuel "tout électrique"	%
TOTAL	1897	100,0	1781	90,3	174	5,4	887	41,8	178	7

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

Surface

Résidences principales selon le nombre de pièces

Sources : Insee

	2013	%
Ensemble	1903	100 %
1 pièce	21	1,1 %
2 pièces	167	8,7 %
3 pièces	406	21,3 %
4 pièces	526	27,6 %
5 pièces	783	41,1 %

Ancienneté

Résidences principales en 2013 selon la période d'achèvement

Sources :

Insee

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2011	1885	100
Avant 1919	601	31,8 %
De 1919 à 1945	180	9,5 %
De 1946 à 1970	290	15,3 %
De 1971 à 1990	440	23,3 %
De 1991 à 2005	294	15,6 %
De 2006 à 2010	80	4,2 %

Chauffage

Confort des résidences principales

Sources :

Insee

Année	2013	%
Ensemble	1903	100 %
Chauffage central collectif	171	8,9 %
Chauffage central individuel	863	45,3 %
Chauffage individuel « tout électrique »	178	9,3 %

Equipement automobile des ménages en 2011 sur le bassin de vie

Commune	Ensemble	%	Au moins un emplacement réservé au stationnement	%	Au moins une voiture	%	1 voiture	%	2 voitures ou plus	%
TOTAL	1897	100,0	1326	67,7	1607	88,1	831	44,3	777	43,8

Source : Analyse des besoins sociaux de la Communauté de Communes Val'Eyrieux.

ANNEXE 2 UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ





ANNEXE 3 : PRESENTATION SYNTHETIQUE
DES COMMUNES DU BASSIN DE VIE

DEVESSET

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07320

Population : 2014 **PM 288** (2009 : 287)

2014 **PT 300** (2009 : 297)

Densité : 9,8

Superficie : 29,2

Gentilé : Devessets

Maire (2014-2020) : M. Etienne ROCHE

Mairie : Tél : 04.75.30.00.99

Fax : 04.75.30.02.97

Mail : mairie.devesset@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 1 100 m

Situation géographique : à 8 kms de St Agrève, 11 kms de Tence et 8 kms du Chambon-sur-Lignon. Devesset est situé sur un plateau dominant plusieurs vallées. Site pittoresque et particulier. Panorama exceptionnel (on peut voir les Alpes par temps clair). Le village est situé dans la Montagne Ardéchoise Nord, à proximité de l'Ardèche Verte, à la limite de la Haute-Loire, sur la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée. Il fait partie du canton de Saint-Agrève et voisin des communes de Saint-Agrève et de Saint-André-en-Vivarais. La plus grande ville à proximité de Devesset est la ville d'Annonay située au Nord-Est de la commune à 29 km. La rivière l'Eyrieux traverse Devesset.

Curiosités : Lac de Devesset (45 ha) ; Exposition de peintures en saison.



INTRES

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07310

Population : 2014 **PM 156** (2009 : 116)

2014 **PT 158** (2009 : 117)

Densité : 12,5

Superficie : 10,1

Gentilé : Introis, Introises

Maire (2014-2020) : Mme Catherine FAURE

Mairie : Tél : 04.75.30.44.04

Fax : 04.75.30.44.04

Mail : ma-intre@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 500 à 1 100 m

Situation géographique : le village est situé en Ardèche Plein Cœur, dans la région des Boutières, il fait partie du canton de Saint-Martin-de-Valamas et voisin des communes de Saint-Agrève et de Saint-Martin-de-Valamas. La plus grande ville à proximité d'Intres est la ville d'Annonay située au Nord-Est de la commune à 37 km. La rivière Eyrieux traverse Intres. Situé entre 2 rivières l'Aygueneyre et l'Eyrieux, d'où le toponyme d'Intres « inter » « entre », le village est le paradis des pêcheurs, des randonneurs et des cyclistes (Raid VTT – course l'Ardéchoise).

Curiosités : « le sentier du Centenaire » un sentier patrimonial créé pour les 100 ans d'Intres, de 6km jalonné de 11 panneaux vous invite à découvrir l'histoire locale et régionale (label Parc) ; « le musée rural du hameau de Poux » musée privé qui vous fera découvrir les objets et coutumes d'autrefois ; le temple situé au village ; viaducs.



MARS

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07320

Population : 2014 **PM 268** (2009 : 279)

2014 **PT 274** (2009 : 286)

Densité : 14,7

Superficie : 18,7

Gentilé : Marsois, Marsoises

Maire (2014-2020) : M. Henri GUILLOT

Mairie : Tél : 04.75.30.24.98

Fax : 04.75.30.25.23

Mail : mairie.mars@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 1 030 m

Situation géographique : Le village est situé dans la Montagne ardéchoise Nord, il fait partie du canton de Saint-Agrève et voisin des communes du Chambon-sur-Lignon et des Vastres. La plus grande ville à proximité de Mars est la ville du Puy-en-Velay située au Nord-Ouest de la commune à 34 km. Les rivières le Lignon et l'Eyrieux traversent Mars.

Curiosités : l'Eglise romane ; le temple ; le château de Maleval (domaine privé) ; expositions, rétrospective et observatoire sur Mars (près du gîte d'étape) ; miellerie ; une ferme hélicicole ; poterie/céramique.



ROCHEPAULE

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07320

Population : 2014 **PM 270** (2009 : 290)

2014 **PT 278** (2009 : 300)

Densité : 8,5

Superficie : 33,3

Gentilé : Rochepaulois, Rochepauloises

Maire (2014-2020) : M. Jean-Marie FOUTRY

Mairie : Tél : 04.75.30.04.39

Fax : 04.75.30.04.39

Mail : mairie.rochepaule@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 650 à 1 200 m

Situation géographique : le village est situé en Montagne ardéchoise Nord, à proximité du Haut Vivarais, il fait partie du canton de Saint-Agrève et voisin des communes de Saint-André-en-Vivarais et de Labatie-d'Andaure. La plus grande ville à proximité de Rochepaule est la ville d'Annonay située au Nord-Est de la commune à 25 km. La rivière le Doux traverse Rochepaule.

Curiosités : l'Eglise avec un bénitier du XIème siècle ; un autel druidique aux roches de Peyrhomme ; des maisons fortifiées ou manoirs (Châteaux, Garneyre...) ; de nombreux moulins et fermes ornées de magnifiques linteaux en granit sculptés, vestige d'un passé très riche ; d'innombrables vues panoramiques : Croix de Fay, Rocher de Peyrhomme... Rochepaule était par ailleurs le siège d'un Monastère du Réseau Européen des sites casadéens (La Chaise-Dieu), regroupés récemment en association ; la chapelle-sous-Rochepaule, un hameau aux confins de l'Ardèche et de la Haute Loire, blottit au cœur de la haute vallée du Doux ; paysage sauvage et accidenté ; plan d'eau sur le Doux au Moulin d'Armand.



SAINT-AGREVE

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07320

Population : 2014 **PM 2 473** (2009 : 2 522)

2014 **PT 2 536** (2009 : 2 574)

Densité : 52,4

Superficie : 48,6

Gentilé : Saint-Agrévois, Saint-Agrévoises

Maire (2014-2020) : M. Maurice WEISS

Mairie : Tél : 04.75.30.11.21

Fax : 04.75.30.10.28

Mail : mairie@saintagreve.fr



Altitude : 1 050 m

Situation géographique : la commune de Saint-Agrève est située au nord-ouest du département de l'[Ardèche](#), dans sa partie la plus élevée en altitude, non-loin de la frontière avec le département de la [Haute-Loire](#), à environ 60 kilomètres à l'ouest de [Valence](#). Dans le Haut-Vivarais, Saint-Agrève est une station climatique située sur la ligne de partage des eaux. Étymologie: elle doit son nom à un évêque du Puy (Sanctus Agrippanus) venu évangéliser la région, décapité sur le territoire de la commune en février 602.

Curiosités : pays de forêts, prairies, lacs et rivières, Saint-Agrève se plaît à varier son relief. Panorama magnifique qui s'étend du Massif du Mézenc, jusqu'aux Alpes lointaines depuis le Mont Chiniac (Haute-Ville) et sa table d'orientation. La commune est desservie par le [chemin de fer touristique du Velay](#). Le [château Lacour](#) : selon une inscription située en haut de la porte du donjon, le château aurait été construit en [1592](#) par Phélice d'Asseyne, héritière de la famille Sahune représentée par un écusson aux armes des Maisonseule. Le château de Clavières : petit [manoir](#) qui a pris sa forme définitive au XVII^e siècle. Le temple protestant, inauguré en octobre 1822. La chapelle de Saint-Agrève : Construite en [1946](#) à l'initiative du Père Belin. À proximité, dans un petit bassin dallé, coule la fontaine de Saint-Agrève dont l'eau avait, dit-on, pouvoir de guérir les maux des yeux, du nez et des oreilles. C'est à la fin du XIX^e siècle que M. de Clavières fit couvrir le bassin avec de belles pierres de taille provenant de l'ancien fort de Saint Agrève. Elle se situe en bordure de l'ancienne voie romaine. La fontaine du Diable : Non loin de Saint-Agrève, sur la route en direction de [Désaignes](#), coule la fontaine du Diable.

SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07690

Population : 2014 **PM 214** (2009 : 228)

2014 **PT 217** (2009 : 237)

Densité : 11

Superficie : 20,5

Gentilé : Andréens, Andréennes

Maire (2014-2020) : M. Charles FOUVET

Mairie : Tél : 04.75.30.01.68

Fax : 04.75.30.00.58

Mail : ma-stand@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 1 057 m

Situation géographique : le village est situé en Montagne Ardéchoise Nord, à proximité du Haut Vivarais, aux confins du Velay et du Vivarais, il fait partie du canton de Saint-Agrève t voisin des communes de Rochepeule et de Devesset. La plus grande ville à proximité de Saint-André-en-Vivarais est la ville d'Annonay située au Nord-Est de la commune à 24 km. La rivière le Doux borde Saint-André-en-Vivarais, sur sa partie est, et le ruisseau des Effangeas, qui prend naissance près du hameau des Effangeas dominé par le Suc de Beauvert à 1174 m d'altitude, le traverse au nord du chef-lieu. Le territoire communal est vallonné par plusieurs Sucs d'une altitude moyenne de 1.100 m.

Curiosités : site du château de Beaume ; site du château de Montivert ; Maison de la Béate et fontaine ; panorama du Suc de Beauvert sur les Monts du Velay ; panorama du site de Beaudinier.



SAINT-JEAN-ROURE

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07160

Population : 2014 **PM 280** (2009 : 259)

2014 **PT 281** (2009 : 263)

Densité : 11,3

Superficie : 24

Gentilé : Jeanrourois, Jeanrouroises

Maire (2014-2020) : M. Michel CHANTRE

Mairie : Tél : 04.75.29.34.72

Fax : 04.75.29.34.72

Mail : mairie.st.jeanroure@orange.fr

Altitude : 470 à 1 130 m (village à 965 m)

Situation géographique : à 5 km du Cheylard, 10 km de St Agrève et 9 km de St Martin de Valamas à 1 heure de l'Autoroute A7.

Curiosités : proximité du château de Rochebonne ; de cette commune on peut admirer un vaste panorama du Gerbier de Jonc au Mont Lizieux, en passant par le Mont Mézenc et le Mont Chiniac et par beau temps le massif alpin. Accès par Saint-Martin-de-Valamas, vues sur les montagnes, la vallée de l'Eyrieux et les ruines de Rochebonne ; panorama sur vallée de l'Eyrieux et les Cévennes.



SAINT-JEURE-D'ANDAURE

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07320

Population : 2014 **PM 109** (2009 : 92)

2014 **PT 109** (2009 : 94)

Densité : 7,6

Superficie : 13,3

Gentilé : Saint-Jeurois, Saint-Jeuroises

Maire (2014-2020) : M. Henri SENECLAUZE

Mairie : Tél : 04.75.30.11.86

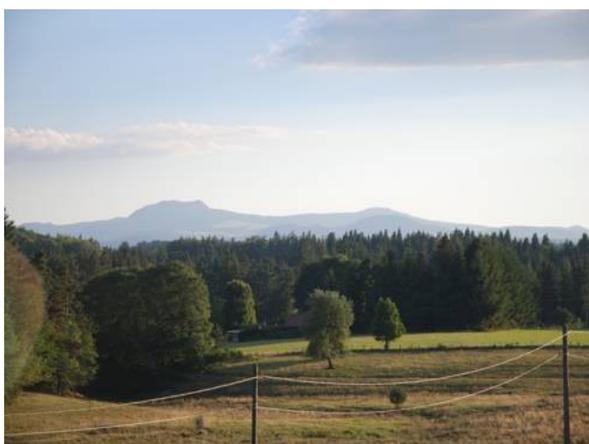
Fax : 04.75.30.29.72

Mail : ma-stjda@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 1 000 m

Situation géographique : le village est situé dans la Montagne ardéchoise Nord , à proximité du Haut Vivarais, il fait partie du canton de Saint-Agrève et voisin des communes de Désaignes et de Rochepaule. La plus grande ville à proximité de Saint-Jeure-d'Andaure est la ville d'Annonay situé au Nord-Est de la commune à 27 km. La rivière le Doux traverse Saint-Jeure-d'Andaure.

Curiosités : église ; temple ; panorama et vue imprenable sur la vallée du Doux et les Alpes.



SAINT-JULIEN-BOUTIERES

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Ardèche (07)

Arrondissement : Tournon-sur-Rhône

Canton : Le Cheylard

Intercommunalité : Communauté de communes Val'Eyrieux

Code postal : 07310

Population : 2014 **PM 194** (2009 : 213)

2014 **PT 201** (2009 : 218)

Densité : 18,3

Superficie : 11,1

Gentilé : Saint-Juliénois, Saint-Juliénoises

Maire (2014-2020) : M. André BLANCHIN

Mairie : Tél : 04.75.30.44.00

Fax : 04.75.30.44.00

Mail : mairie.st.julien.boutieres@inforoutes-ardeche.fr

Altitude : 465 m

Situation géographique : à 10 km de St Agrève, 6 km de St Martin-de-Valamas, 15 km du Cheylard. St Julien-Boutières est niché au creux de la haute vallée de l'Eyrieux et bénéficie d'un micro climat très agréable.

Curiosités : bourg dans la Vallée de l'Eyrieux ; vallon de la Rimande avec son moulin à grains et son four à pain ; carrière de basalte ; ruine de chateauneuf en Boutières ; notre Dame des Boutières, Reine de la Paix, construite sur le rocher du Chateauneuf à la fin de la seconde guerre mondiale.



Annexe 4 : Équipements du bassin de vie

centre socioculturel	<p>Équipement à vocation « globale » : activités socioculturelles (28), pôle famille, pôle enfance/jeunesse (accueil collectif de mineurs), animations culturelles, maison des services au public (msap), point information jeunesse, espace public numérique, accompagnement de projets d'habitants, soutien aux associations, animation locale</p>
culture	<p style="text-align: center;">Salle des Arts et des Cultures (220 places) avec une programmation annuelle (théâtre, cinéma, conférences, dîner-spectacle, concerts)</p> <p style="text-align: center;">Salle polyvalente (120 places)</p> <p style="text-align: center;">Médiathèque intercommunale + espace public numérique</p> <p style="text-align: center;">Observatoire astronomique « Hubert Reeves » sur le village de Mars</p>
santé	<p>Hôpital privé de Moze (délégation service public) avec 80 places en maison de retraite (Établissement Hospitalier pour les Personnes Âgées Dépendantes : EHPAD), 17 lits en soins de suite et réadaptation et 8 lits en médecine. Un projet d'agrandissement et de réhabilitation d'une partie des locaux tend à pérenniser son avenir.</p> <p>Une maison de santé pluridisciplinaire sur Saint-Agrève : médecins généralistes, un cabinet infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste...</p>
Éducation et petite enfance	<p style="text-align: center;">Une école élémentaire publique : 126 élèves</p> <p style="text-align: center;">Une école privée : 14 élèves en maternelle, 35 en primaire</p> <p style="text-align: center;">Une école maternelle publique : 73 élèves</p> <p style="text-align: center;">Un collège public : 140 élèves</p> <p style="text-align: center;">Deux écoles à classe unique privée à Devesset et Saint-André en Vivarais : 24 élèves</p> <p style="text-align: center;">Total : 398 élèves, des inquiétudes sur des possibles fermetures de classe et perte de niveau au collège.</p>

	<p>Une crèche intercommunale avec un agrément de 28 enfants</p> <p>Un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) intercommunal mais avec une présence « épisodique » sur notre bassin de vie</p>
sports et loisirs	<p>Un complexe sportif récent (4 ans) avec un dojo, piste d'athlétisme, salle multi sports (handball, basket, tennis, badminton), terrain de tennis intercommunaux, stade de football synthétique, terrain de boules lyonnaise et pétanque.</p> <p>Les associations sportives sont dynamiques avec de nombreuses manifestations annuelles</p>
services à la population	<p>Les mairies du bassin de vie ont un accueil à minima (1 à 2 demie-journée par semaine) mais la technicité est faible.</p> <p>Les CCAS n'interviennent qu'essentiellement sur les colis de Noël des seniors à l'exception de celui de Saint-Agrève (aide aux familles)</p> <p>Un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est présent depuis 2016, en appui des CCAS, il réalise une analyse des besoins sociaux (ABS) et vient en appui sur les projets de développements des acteurs de proximité.</p> <p>Un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) est présent sur la commune depuis 2013, il accompagne les demandeurs dans leur démarche et travaillent en partenariat avec les acteurs locaux, notamment le centre socioculturel</p>
associations	<p>Une cinquantaine d'associations présente sur le bassin de vie avec une dynamique certaine notamment dans le domaine de l'entraide : secours catholique, entraide protestante, banque alimentaire, plateau asile solidarité</p>

Les 8 communes du bassin de vie :

Mars : 279 habitants à 10 minutes de Saint-Agrève. Commune sur la route de Saint-Agrève au Puy en Velay, bénéficiant d'espaces naturels (randonnées) privilégiés. La commune abrite un important site d'observation des étoiles (Planète Mars) avec un projet global

comprenant l'observatoire, un gîte, une boutique de terroir, un club d'astronomie.

Rochepaule : 290 habitants, située à 20 minutes du bourg de Saint-Agrève, commune assez enclavé. Il faut noter la présence d'une bibliothèque municipale, d'une épicerie/bar et d'un restaurant. L'activité tourne autour du tourisme vert et du petit artisanat. L'employeur principal de la commune est « la semelle moderne », un exemple de réussite industrielle en zone rurale, créée en 1958, elle fait partie des plus grands fabricants de semelles au monde (2 millions par an)

Devesset : 287 habitants, à 10 minutes de Saint-Agrève, connue en Ardèche pour la présence d'un lac artificiel qui abrite une base de loisirs renommée. Le village possède une épicerie/restaurant. L'employeur principal est la « Samov », entreprise de fonderie créée dans les années 80 et employant une cinquantaine de personnes.

Il faut noter que ces trois communes abritent une agence postale dans les locaux de leurs mairies respectives

Saint-André en Vivarais : 228 habitants à 20 minutes de Saint-Agrève. Le village est le plus « isolé » du bassin de vie, car situé géographiquement, le plus au nord du territoire et est relativement proche de la ville d'Annonay (20 000 habitants), à 20 minutes. Les habitants sont donc attirés par cette ville moyenne (plus peuplée d'Ardèche!). Le village abrite un restaurant, la plus ancienne colonie de France en activité (1906).

Saint Jeure d'Andaure : 92 habitants à 11 minutes de Saint-Agrève. Cette commune est la plus petite du bassin de vie, elle compte un restaurant mais pas de commerces de proximité. La plupart des habitants qui travaillent sont employés sur Saint-Agrève ou à Lamastre (3000 habitants à 20 minutes)

Saint Jean Roure : 259 habitants à 14 minutes de Saint-Agrève. Cette petite commune dynamique faisait partie comme Intres et Saint Julien Boutières de l'ancienne CC des Boutières. Cependant, ces trois communes sont « attirés » par le bourg centre de Saint-

Agrève (démarches, commerces, emplois). Le village abrite une épicerie/restaurant.

Intres : 116 habitants à 13 minutes de Saint-Agrève. Une entreprise de moulinage est présente dans le village, rappelant le passé textile du territoire où il y a une cinquantaine d'années, chaque village possédait à minima ce type d'industrie.

Saint Julien Boutières : 216 habitants à 15 minutes de Saint-Agrève. Une passementerie est présente dans la commune.

ANNEXE 5: SYNTHÈSE DES ENTRETIENS POUR LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC

Mairie de Saint Jean Roure

Rencontre avec Mr le Maire : nous fait part de son désir d'animer le village par des événements de type culturel (exposition, conférences, diffusion de film) et/ou d'activités dans une salle communale, occupé aujourd'hui seulement par des joueurs de cartes. Étant relativement proche de Saint-Agrève, il ne pense pas que ses concitoyens soient pénalisés au niveau de la mobilité, l'entraide et le voisinage semblent fonctionner à plein. Au niveau des démarches administratives, il estime que sa population est relativement bien informée, la mairie vient d'être entièrement rénové et bénéficie d'horaires d'ouverture (4 demie-journée par semaine) assez important pour une commune de cette strate. Il fait part de son interrogation sur un « accompagnement administratif » des usagers car conscient de la technicité importante demandée aux agents publics pour bien les accompagner.

Mairie de Saint Jeure d'Andaure

Rencontre avec le maire et deux adjoints. C'est la plus petite commune du bassin de vie. Malgré sa relative proximité avec Saint-Agrève, les habitants semblent rencontrer de grandes difficultés pour se déplacer. La mairie n'a pas les moyens d'avoir des horaires d'ouverture étendu (2 demie journée par semaine). De même, la technicité de l'agent d'accueil ne permet pas d'informer ou d'accompagner les habitants sur des démarches administratives complexes. La mairie déplore le manque d'animations culturelles.

Mairie de Mars

Rencontre avec Mme le Maire et un de ses adjoints. La commune de Mars est très proche de Saint-Agrève, sur un axe de circulation très fréquenté. Les habitants fréquentent assidûment les commerces et services de Saint-Agrève. Elle souhaite développer une offre d'animation dans le village, de type fêtes, débats, kermesse etc... .

Mairie de Devesset

Rencontre avec Monsieur le Maire et deux adjoints : Proche de Saint-Agrève, les préoccupations se rapprochent de celles de Mars. Les besoins se porteraient plus par contre sur un accompagnement au niveau administratif des habitants du territoire, le maire nous ayant cité le terme « écrivain public » pour illustrer ses besoins. Au niveau de l'animation, avec la présence du lac de Devesset et de sa base de loisirs, cela occulte quelque peu les autres possibilités d'animation, notamment au niveau culturel.

Mairie de Rochepaule

Rencontre avec Monsieur le Maire. C'est une des communes les plus « isolées », éloignée des axes de circulation principaux. Selon le maire, il serait pertinent de réfléchir à un programme annuel d'animation en lien avec le comité des fêtes. De même, au vu de l'éloignement de la commune, il serait intéressé pour réfléchir à une organisation autour de l'accompagnement administratif de ses concitoyens.

Mairie d'Intres

Rencontre avec Mme le Maire : Intres est très proche de Saint-Agrève mais souffre d'un déficit en terme d'animations.

Travailleur social du département

Mme Nicolas, qui habite sur le territoire, a une connaissance approfondie de la population et des problématiques qu'elle rencontre. La mobilité et le logement, la difficulté à gérer son quotidien et notamment l'aspect administratif sont des problématiques prégnantes.

Travailleur social de la MSA

Elle met en avant la problématique de la mobilité mais aussi et surtout la difficulté rencontrée par les agriculteurs pour accéder et comprendre les démarches administratives qui sont les leurs. Il faut noter que les permanences MSA ont été supprimées depuis 2012.

Présidente de l'association Planète Rouge (Mars)

Une association dynamique qui souhaite développer des activités d'animation de la vie locale. Elle cherche également un rapprochement avec le centre socioculturel dans l'optique de la création d'un espace de vie sociale (EVS).

Présidente de l'association Les Singes heureux (st Jeure d'Andaure)

Ce « comité des fêtes » organise deux événements festifs sur l'année dans le village mais souhaiterait étoffer ses propositions en s'associant avec d'autres comme le centre socioculturel.

Comité des fêtes de Rochepaule

Dynamique association de village, elle désire elle-aussi mettre en place un partenariat avec le centre socioculturel.

La Communauté de communes

A l'initiative de la Communauté de Communes de Val'Eyrieux, a eu lieu le 17 juillet 2018, une réunion dont la thématique était la maison des services au public de Saint-Agrève, actuellement gérée par le centre socioculturel. Cette réunion a permis d'expliquer aux élus et techniciens présents, le fonctionnement de la MSAP et de réfléchir ensemble à des perspectives d'externalisation de ce service aux habitants.

Le comité de bassin (sept 2018)

C'est une instance qui se réunit à l'initiative du centre socioculturel à minima une fois par an, et ce dans le cadre d'une convention inter-institutionnelle (caf, département, msa, fédération ardéchoise des centres sociaux). Sont invités à cette réunion les acteurs sociaux présents sur le territoire où un centre socioculturel est présent. L'objectif est de faire remonter aux instances signataires, les besoins des territoires et de leur population en matière d'action sociale. En 2018, les discussions ont porté essentiellement sur deux thématiques : la santé et l'accès aux services publics, notamment dans les villages autour de Saint-Agrève. Sur la santé, un constat est sans appel, les médecins locaux (3), basés à Saint-Agrève arrivent tous en fin de carrière dans les 5 ans. Pour le moment, aucune piste sérieuse ni organisation locale, n'est engagée. De même la population est confrontée à des problèmes de mobilité pour accéder à des services de santé de plus en plus rares sur la commune comme l'exemple des examens de mammographies en est une illustration. Depuis septembre 2018, les femmes doivent aller dans les centres hospitaliers du Puy en Velay ou Annonay pour faire cet examen régulier au cours de leur vie. Avec les routes

difficiles et le coût que cela peut représenter, il est à craindre un relâchement dans la régularité de ce type d'examens. Un projet autour d'un transport organisé en lien avec le centre hospitalier du Puy, est en cours de réflexion, qui pourrait être porté par le centre socioculturel et appuyé par un médecin généraliste local.

Sur les services publics en zone rurale autour de Saint-Agrève, les membres du comité de bassin partagent le constat que les villages sont dépourvus de services de proximité même si certaines communes (Saint-Jean Roure, Mars) sortent mieux leur épingle du jeu, avec des permanences de la mairie encore suffisante et des projets de développements.

Cependant, le comité partage le constat d'un besoin important en terme d'accessibilité aux droits mais aussi au niveau du manque d'animation de la vie locale dans ces villages.

ANNEXE 6

ANALYSE Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces

Bassin de vie du Pays de Saint-Agrève (9 communes, 4300 habitants)

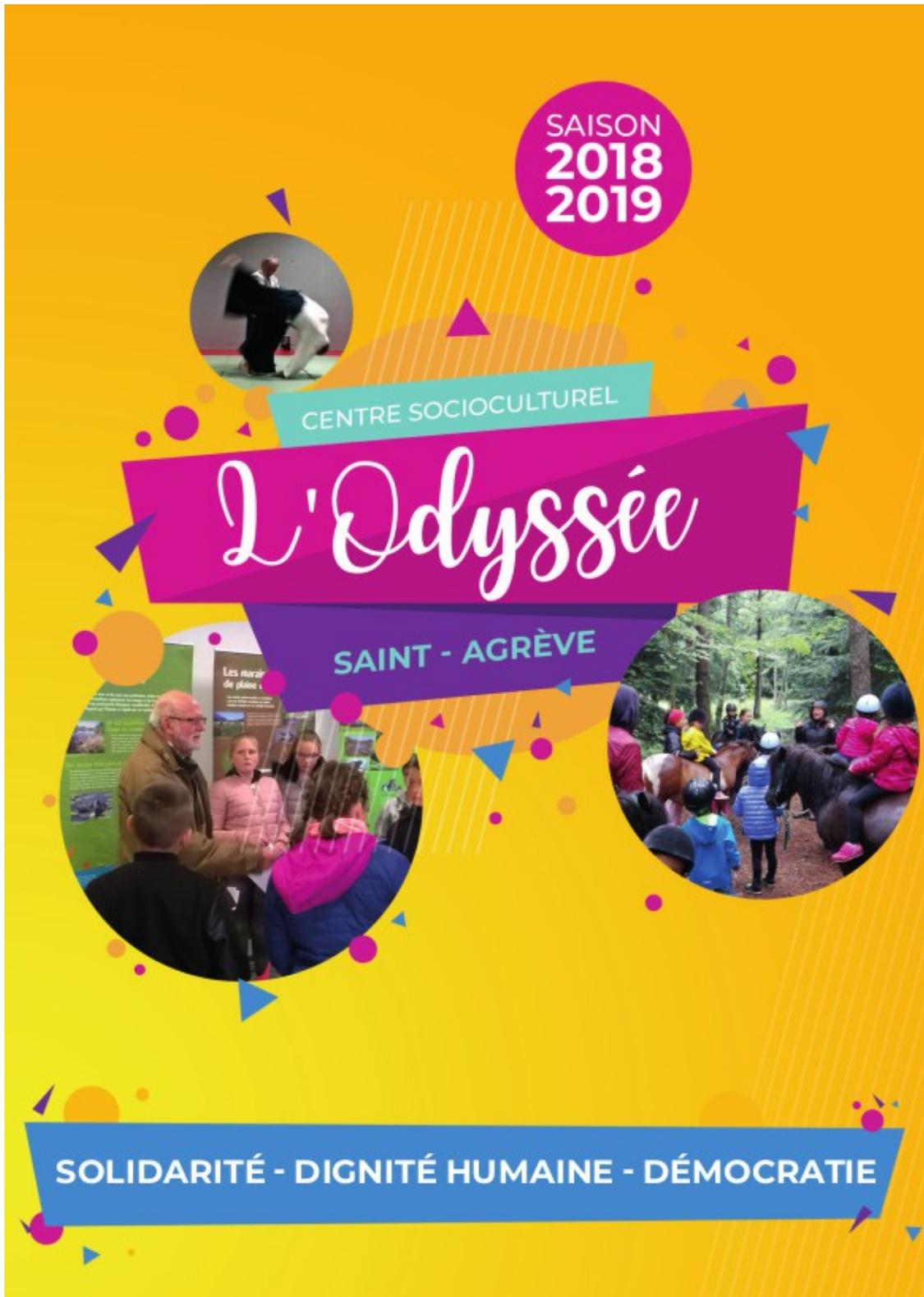
Communauté de Communes Val'Eyrieux (31 communes, 13 500 habitants)

Département de l'Ardèche (339 communes, 324 000 habitants)

Champ	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Environnement	Qualité du cadre de vie Proximité de la nature Beauté du paysage	Déclin de l'agriculture	Attractivité par la beauté Développement d'activités liées au tourisme vert	Changement climatique
Climat et énergie	Réseau de rivières Douceur de l'été	Rigueur de l'hiver (climat quasi montagnard)	Aménagement photovoltaïque et activités autour de l'eau	Changement de comportement difficile (déchets, nouvelles énergies, voitures)
Accessibilité	Zone de carrefour (égale distance entre St Etienne, Valence, Le Puy en Velay)	Déplacements en voiture indispensables pas de train peu de transports en commun à 1h15 de la vallée du Rhône, difficile pour des débouchés économiques	Développement de voies douces Initiatives locales liées à la mobilité (ex : navette solidaire)	Zone de confins donc déficit de grand chantiers d'aménagement
Foncier	Prix accessible (surtout villages) PLU géré rigoureusement à Saint-Agrève	Offre immobilière de mauvaise qualité Relative cherté sur le bourg de Saint-Agrève	Une zone d'activités (rascles) en développement Un PLU avec des possibilités	
Intercommunalité	Une vision territoriale en développement et des espoirs pour l'avenir	Mise en place complexe Tiraillements entre territoires Un périmètre ne tenant pas	Un projet de territoire encore en construction Une mutualisation et une efficacité	Recentrage des décisions et opportunités sur le chef lieu : le cheylard Blocage

		compte des bassins de vie	encore à construire	politique Risque de mise sous tutelle de l'Etat (difficultés financières)
Démographie	Un bourg centre (Saint-Agrève) encore attractif : 2500h pour 60% de la population Solde migratoire légèrement positif	Population qui diminue et est vieillissante Solde naturel négatif	Silver économie Résidences seniors installation de jeunes ménages (zone de rascles) installation de métropolitains	Forte mobilité des jeunes qualifiés
Catégories socioprofessionnelles	Diminution légère du nombre d'employés/ouvriers Augmentation légère du nombre de professions intermédiaires	Baisse du nombre d'agriculteurs Impact négatif sur l'environnement	Mettre en avant la qualité de vie pour attirer des actifs qualifiés Développement de la zone artisanale de Rascles	Très éloigné des grands bassins d'emplois pourvoyeurs d'emplois qualifiés
Situation sociale	Vie association riche Peu de problèmes d'incivilités et délinquance chômage relativement faible : 9%	Faiblesse des revenus médian Une population nouvelle (demandeurs d'asile) en situation sociale très difficile	Un réseau d'acteurs associatifs en développement	
Logements	Loyer accessible par rapport aux zones plus urbaines	Augmentation du nombre de logements vacants Vétusté importante du parc	Programmes de rénovation prévus dans le cadre de l'intercommunalité	Réduction APL
Revenu médian : 16 069€		Plus faible que la CC (18 000), que le département (19000)	Arrivée d'actifs qualifiés Arrivée de retraités actifs	Une précarisation accentuée

Situation économique	500 emplois industriels	Fragilité car marchés incertains	Développement prévu dans les usines	Manque d'attractivité par rapport au reste du département
Emploi	Bonne qualification des salariés industriels Salaire relativement faibles donc recrutement facilité	Formation faible des personnes employables	Qualité de vie	Dégradation du marché du travail Inadéquation Offre d'emploi/formati on des personnes employables
Zone d'activités	Zone de Rascles (env 250 emplois)	Voirie et signalétique à améliorer	Réussir l'extension de la zone d'activité	
Principaux employeurs privés	Eolane Teyssier Divers BTP Samov	Crise du bâtiment Peu de diversification	Offre foncière en développement	Réduction des aides de l'Etat Difficultés financières
Principaux employeurs publics	Hôpital de Moze Mairie de Saint-Agrève	Peu d'employés dans les autres mairies	Améliorer l'offre de services publics pour accroître l'attractivité	Difficultés financières pour améliorer l'offre
Tourisme	Qualité du patrimoine naturel env 30% de résidence secondaire Nombreux estivants sur le plateau l'été (fraîcheur)	Offre hôtelière de mauvaise qualité Peu de tourisme hivernal	Clientèle potentielle intéressante	Concurrence du sud de l'Ardèche



L'association

Le centre socioculturel est une association loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration. Celui-ci est composé de membres de droit, Mairie, Communauté de Communes, Caisse d'Allocations Familiales, MSA, et de membres bénévoles élus par l'assemblée générale annuelle, à laquelle chaque adhérent peut participer et voter.

L'association est adhérente à la Fédération ardéchoise, à l'Union Régionale et à la Fédération Nationale des Centres Sociaux de France.

Tarifs carte adhesion 2018-2019

Individuelle : **11 €**

Familiale : **20 €**

Adolescents 11-17 ans : **5 €**



L'adhésion peut être individuelle ou familiale. Elle est obligatoire pour participer aux activités organisées par le centre et permet aux adhérents d'être assurés durant la pratique d'activités. La carte est valable du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

Si vous ne pratiquez aucune activité, vous pouvez cependant souscrire une adhésion pour soutenir l'ensemble de la programmation culturelle et des animations offertes gratuitement au public : expositions, cinéma, conférences, débats...

Le mot de bienvenue du Président

Bonjour,

Le centre socio culturel, dans le respect de ses valeurs fondatrices - solidarité, dignité, démocratie - a pour but de promouvoir avec et pour les habitants de son territoire des projets d'actions à caractère social, éducatif, culturel, sportif et de loisirs en direction des familles, des enfants, des jeunes, des adultes et des seniors.

Vous trouverez dans cette brochure, le détail des services (permanences sociales, Maison de Services au Public, Point Information Jeunesse, Point accès public à internet, Point mobilité, accompagnement à la scolarité...) offerts par le centre ainsi que les animations et activités proposées pour l'année 2018/2019.

Tout cela est possible grâce au concours de nos partenaires et à l'investissement des bénévoles et professionnels du centre.

Bien cordialement

André Giordano

TARIFS

Les tarifs sont calculés en fonction de la nature de l'activité pratiquée, des matériaux utilisés, du coût de l'intervention et en fonction de votre quotient familial 2018 délivré par la CAF ou la MSA, ou votre feuille d'imposition.

Ces activités se dérouleront de septembre 2018 à mi-juin 2019. Le tarif est annuel et reste dû, même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf contre-indication médicale et déménagement).

LES INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du lundi 27 août 2018 au secrétariat du centre socioculturel. Le règlement aux activités se fait dès l'inscription.

Au moment de l'inscription, se munir :

- d'un document CAF ou MSA où figure votre quotient familial pour l'année 2018 ou votre feuille d'imposition 2017.
- et du carnet de santé pour les enfants.

Paiement en espèces, chèques, chèques-vacances et coupons sport acceptés. Possibilité de 2 séances d'essai en septembre ou octobre sauf : les jeudis enchantés. L'inscription est obligatoire avant la 1^{ère} séance.

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 14h à 18h

**Reprise des activités
enfants, jeunes, adultes
LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018**

Tarifs 2018/2019

Quotient familial Tarifs		0 € à 475 €	476 € à 670 €	671 € à 900 €	901 € à 1080 €	1081 € à 1300 €	1301 € Et plus
1	-18 ans	10,30 €	11,40 €	12,50 €	16,70 €	17,80 €	19,00 €
	Adulte	14,50 €	15,50 €	16,60 €	23,00 €	24,20 €	26,30 €
Arabe	Adulte	24,50 €	25,50 €	26,60 €	33,00 €	34,20 €	36,30 €
Bricotricot	Adulte	29,50 €	30,30 €	31,60 €	38,00 €	39,20 €	41,30 €
2	-18 ans	53,00 €	61,70 €	70,40 €	91,80 €	98,70 €	104,00 €
	Adulte	76,00 €	86,80 €	97,70 €	125,70 €	138,00 €	148,50 €
Dessin/Peinture	Adulte	86,00 €	96,80 €	107,70 €	135,70 €	148,00 €	158,50 €
3	-18 ans	85,00 €	96,10 €	107,20 €	140,70 €	152,10 €	162,80 €
	Adulte	117,50 €	128,80 €	141,20 €	180,20 €	195,00 €	208,80 €
Magilecture	-18 ans	115,00 €	126,10 €	137,20 €	170,70 €	182,10 €	192,80 €

15% de réduction pour la deuxième activité d'une même tranche ou inférieure par personne

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Offre la possibilité d'être accueilli pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Lundi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi, jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

Mercredi : fermé

Vendredi : 8h30 à 12h

Responsable de la Maison de Services au Public : **Eva NOYER**

CENTRE MÉDICO-SOCIAL CONSEIL DÉPARTEMENTAL 07

ASSISTANTE SOCIALE

Sur RDV au 04 75 06 35 20

Protection maternelle et infantile SAGE FEMME ET PUERICULTRICE, RDV au 04 75 06 35 20

SÉCURITÉ SOCIALE

Caisse primaire d'assurance maladie ACCUEIL CONSEILLER Gérard VIDAL, sur RDV (espace personnel : ameli.fr), les 1^{ers}, 3^{èmes} et 5^{èmes} jeudis du mois de 9h à 12h par téléphone au 36 46

ASSISTANTE SOCIALE Françoise CHANAL, premier lundi du mois de 13h à 15h sur RDV à domicile au 36 46

Caisse d'allocations familiales ACCUEIL CONSEILLER Isabelle LOMBARD, 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 10h à 12h

Mutualité sociale agricole SERVICE ACTION SOCIALE : par téléphone au : 04 75 75 68 95

EMPLOI

POLE EMPLOI ACCUEIL AVEC UN CONSEILLER

sur RDV au 39 49 (ou par votre espace personnel : pole-emploi.fr), 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois 9h à 12h et 13h30 à 16h

SITE DE PROXIMITE EMPLOI FORMATION et accueil Mission Locale 16-25 ans

Sylvie MARTIN tous les mardis 9h à 12h et 14h à 17h sur RDV 04 75 30 50 82

CREATION D'ACTIVITES : Nelle BERNANOSE, pour la création ou reprise d'activité et d'entreprises, recherche de locaux professionnels, sur RDV : 04 75 30 50 82

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ÉCO CONSTRUCTIONS

POLENERGIE Nicolas SERIKOFF, dernier vendredi du mois, sur RDV : 04 75 35 87 34

AIDE À LA PERSONNE

UFC QUE CHOISIR Marcel CHALAYE, les mercredis sur RDV : 06-85-97-97-79 / 04-75-30-20-68

ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

Accueil, soutien à la parentalité, journées d'information collective, accompagnement scolaire, médiation enfant-famille-écoles, sorties familles, aides aux vacances familiales. Accompagnement individualisé des familles sur les thèmes du logement, de l'aide éducative budgétaire.

Permanence : les vendredis de 8h30 à 11h30 et sur RDV

Conseillère ESF : **Émilie PARRET**

SERVICES ET ACCOMPAGNEMENT

ASSOCIATIONS

Pour les associations, des tarifs préférentiels sur les photocopies et prêt de matériel pour la création de documents : massicot, plieuse, ordinateur ... avec un appui technique pour l'administratif, le budget...

SERVICES ET ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'HABITANTS

Un animateur est à votre écoute et vous accompagnera dans votre démarche : projet individuel, collectif, création d'une association, voyage solidaire, exposition... ou toute autre idée et démarche.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Accueil et documentation pour les jeunes et les adultes : enseignement, formations, vie pratique, santé...
• Et un espace emploi-formation : offres d'emploi, jobs d'été.

POINT CYB - ESPACE PUBLIC NUMERIQUE



Des ordinateurs en libre-service pour consulter internet et se familiariser avec les technologies de l'information et de la communication.

Consultation d'internet : 0,80 € la ½ heure Gratuit pour les adhérents / Wifi : gratuit

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Animateur : Jérémy MANDON

CENTRE DE LOISIRS ET ESPACE JEUNESSE



Les inscriptions doivent se faire une semaine avant le jour de l'activité. Les mercredis, hors vacances scolaires de 8h30 à 18h (possibilité d'un accueil à 7h15). Et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h au centre socioculturel. Possibilité d'accueil pendant les vacances scolaires, à 7h45. Le repas est pris en charge lors des vacances scolaires sauf pour les journées à thèmes. Pratique de jeux individuels et collectifs; développement de la curiosité par l'expérimentation, et l'envie de découvrir, d'apprendre de manière ludique.

Directrice : Florence BRUAS Animatrices BAFA : Stéphanie COIFFARD

ESPACE JEUNESSE 11-17 ans

Un espace dédié à la jeunesse vous attend au premier étage du centre socioculturel (coin TV, billard, baby...). Mais c'est aussi un lieu où vous pourrez exprimer et développer vos projets avec le soutien des animateurs. Ils sont à votre écoute tout au long de la semaine. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer du lundi au vendredi pour faire de cet espace le votre. Adhésion 5 € à l'année.

PROMENEURS DU NET

Une présence éducative sur Internet. Créer et maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir : les Promeneurs du Net, c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet.

Contacts Facebook : Sandra Promeneurs du Net / Antony Promeneurs du Net

Animateurs : Sandra GRANGE et Anthony ROUX

AIDE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS de Saint-Agrève apporte une aide aux vacances pour les familles de Saint-Agrève qui ont un quotient familial inférieur à 900 euros. Se renseigner au secrétariat.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE et PERISCOLAIRE

Aide aux devoirs, aide méthodologique au travail scolaire, ateliers périscolaires avec plusieurs thématiques tout au long de l'année. Possibilité d'accompagner les enfants aux activités du centre socioculturel. tarif 1 - lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 16h30 à 18h00 / centre socioculturel

du lundi 10 septembre 2018 au 28 juin 2019

« Lecture sous toutes ses formes » : un travail spécifique sur la lecture. Les vendredis de 17h à 17h45. 28 sept., 19 oct., 23 nov., 14 déc. 2018. Avec la Bibliothèque, Lire et faire lire, Story player.

animateurs : bénévoles et salariés du centre socioculturel

coordinatrice : Emilie PARRET

ACTIVITES – pour les enfants

AU BONHEUR DES ENFANTS ET DES ADOS **NOUVEAU !**

Une invitation au bien-être et au lâcher-prise par un apprentissage de la respiration, d'une prise de conscience du corps et d'une vision positive grâce à la méditation guidée. Apprendre à s'aimer.

7-10 ans lundi de **17h à 18h** / centre socioculturel

11-13 ans le mercredi de **14h30 à 15h30** / salle derrière l'ancien office de tourisme

tarif 2 - animatrice sophrologue : **Corinne FALCHERO**

EVEIL CORPOREL

Les garçons comme les filles prennent conscience de leur corps, jeux de motricité, déplacements dans l'espace... Création d'un spectacle en fin d'année.

Maternelle (à partir de 3 ans) le **mardi de 16h45 à 17h30**

tarif 2 / salle polyvalente (accès par les arcades) - animatrice : **Dominique ROYER**

MODERN'JAZZ

Travail technique et atelier chorégraphique par niveau, création d'un spectacle en fin d'année.

CP/CE1 le **mardi de 17h30 à 18h30** - **CE2/CM2** le **mardi de 18h30 à 19h30**

Collège / lycée le **mardi de 19h30 à 20h30**

tarif 2 / salle polyvalente (accès par les arcades) - animatrice : **Dominique ROYER**



Éveil Corporel et Modern'jazz : début de l'activité le mardi 11 septembre

La composition des groupes deviendra définitive suite aux deux séances d'essai

KARATE ET COMBAT MEDIEVAL

Autour du jeu, du développement psycho-moteur, excluant la pratique anticipée du combat sportif.

Combat médiéval : 8-14 ans le **lundi de 18h à 19h30**

Karaté : 8-14 ans le **mercredi de 17h30 à 18h45**

tarif 3 + licence / dojo du gymnase - animateur : **Mathieu BRIEUSSEL**

CHORALE LES MELODIES DU CHINIAC **NOUVELLE FORMULE**

Pour tout enfant et adolescent qui aime chanter. Répertoire varié, mise en scène, concerts, spectacle de fin d'année.

enfants et ados le **mercredi (6 à 10 ans de 17h30 à 18h30 et 10 à 15 ans de 17h à 19h30)**

tarif 1 / centre socioculturel - animatrice : **Anaïs PICQ**

ATELIER CIRQUE

Attention mesdames et messieurs, dans un instant ça va commencer. Jonglage, magie, acrobaties, clowneries et manipulation d'objets. Voici un résumé du programme qui vous est concocté.

enfants (à partir de 5 ans) le **jeudi de 17h à 18h**

tarif 3 / salle polyvalente (accès par les arcades) - animatrice : **Estelle MARCHAL**

MULTIACTIVITE **NOUVEAU !**

Activités par cycle, entre vacances scolaires : ateliers cuisines, jeux, gymnastique, loisirs éducatifs...

4-6 ans le **vendredi de 16h45 à 17h45**

tarif 2 / centre socioculturel

ACTIVITES DE LOISIRS – forme et sport – ados/adultes

SWISS-BALL **NOUVEAU !**

Un gros ballon de fitness qui s'utilise pour le renforcement des muscles profonds, tonifie la silhouette et soulage les maux de dos. Vous améliorez votre équilibre, votre coordination et votre posture. Un « Bien-être » général.

vendredi de 15h30 à 16h30 / limité à 12 places

tarif 2 / salle polyvalente - animatrice : **Pascale PETTAVINO**

Pour cette activité, possibilité de prendre également la carte multi-sports de 40 séances à -50 %

ACTIVITES DE LOISIRS – forme et sport – ados/adultes

ADHESION PAR CARTE AU FORFAIT TARIF 2

Deux options : carte 10 ou 40 séances au choix.

Les 2 séances d'essai sont comprises dans la carte d'où l'obligation de la présenter et de la parapher

FITNESS

Du gainage, du renforcement musculaire, du cardio training mais aussi des séances step, trampo seront proposées. Chaque semaine des séances variées et dynamiques.

mardi de 20h30 à 21h30 / salle polyvalente - animatrice : Dominique ROYER

METHODE PILATES

Le Pilates est une gymnastique douce pour développer le corps de façon harmonieuse, rectifier les mauvaises postures, restituer la vitalité physique et stimuler l'esprit.

mercredi de 17h à 18h : débutants et de 18h10 à 19h10 : avancés

salle polyvalente - animatrice : **Pascale PETTAVINO**

TONIC BODY STRECH

Un cours accessible à tous, même aux débutants, qui permet de travailler l'endurance, la résistance et la souplesse, de développer votre esprit d'équipe et votre condition physique grâce à un travail dirigé par un coach. Challenges et rencontres sont au rendez-vous.

mercredi de 19h15 à 20h30 et vendredi de 19h15 à 20h30

salle polyvalente - animatrice : **Pascale PETTAVINO**

ZUMBA

Un enchaînement de pas de danses chorégraphié sur des musiques latines très rythmées. Tous les participants s'amuse en bougeant sans jamais avoir l'impression de pratiquer une activité sportive.

jeudi de 18h30 à 19h30 / salle polyvalente - animatrice : Guylaine GRANGEON

MARCHE NORDIQUE

Dérivé du ski de fond, une activité qui fait travailler tous les muscles du corps. Cette marche à l'aide de bâtons sera entrecoupée d'exercices musculaires et cardio-vasculaires.

vendredi de 9h30 à 11h / en extérieur animatrice : Dominique ROYER

GYM BIEN-ETRE

Pourquoi pratiquer un sport lorsqu'on est senior ? Le sport permet de limiter la survenue ou la progression de certaines pathologies. Il permet en outre de tonifier les muscles du corps pour une meilleure posture, de s'assouplir pour une aisance de mouvements dans la vie quotidienne.

vendredi de 16h30 à 17h30 / salle polyvalente animatrice : Pascale PETTAVINO

TEMPOFIT

Un cours qui permet de renforcer la musculature pour tonifier son corps, avoir une meilleure posture. Un déblocage articulaire pour une prise de conscience de son corps, pour éviter, prévenir, améliorer les douleurs articulaires. Développer la souplesse.

vendredi de 18h à 19h15 / salle polyvalente animatrice : Pascale PETTAVINO

Un certificat médical est demandé pour pouvoir participer à chaque activité sportive.

En l'absence de la carte multi-sport,

les animateurs sont dans l'obligation de vous voir refuser l'accès aux cours.

ACTIVITES DE LOISIRS – forme et sport – pour les adultes

COMBAT MEDIEVAL

Notre pratique est un ensemble codifié qui permet un combat réaliste tout en garantissant une bonne sécurité pour les combattants, ainsi qu'une démarche théâtrale.

adultes le lundi de 18h à 19h30

tarif 3 + licence / dojo du gymnase - animateur : **Mathieu BRIEUSSEL**

AÏKIDO

L'aïkido se pratique à mains nues ou avec des armes. Les techniques visent non pas à vaincre l'adversaire, mais à lui proposer une réponse en dialogue à sa tentative d'agression. L'adversaire devient alors partenaire. C'est pour cela que cet art martial est assimilé à du self-défense.

adultes : le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h - Reprise le mardi 11 septembre 2018

aïkido club Eyrieux-Lignon prévoit un kimono / dojo du gymnase tarif 1 + licence FFAAA (35 € aïkido club)

KARATE

L'art du combat à mains nues. Il s'organise autour de l'apprentissage de techniques défensives et offensives utilisant toutes les parties du corps (poings, pieds, etc.).

adultes le mercredi de 19h à 20h30

tarif 3 + licence - animateur : **Mathieu BRIEUSSEL**

LES JEUDIS ENCHANTES : ATELIERS OSER SA VOIX

Vous avez envie de chanter mais n'osez pas toujours ? Un éveil corporel complet tout en douceur, des temps d'écoute, des jeux vocaux variés et des polyphonies simples vous amèneront confiance et plaisir de s'enchanter ensemble, ainsi que bien-être, détente et énergie !

adultes, tous les 15 jours le jeudi de 14h à 16h / centre socioculturel

tarif 3 - animatrice : **Corinne DREVET**

YOGA

Le yoga est une discipline spirituelle et corporelle basée sur des exercices de postures et de respirations avec une dimension de « réunification de l'être » (le mot même de yoga signifiant : unir, mettre ensemble).

adultes : le jeudi 18h à 19h30 / centre socioculturel - Dès le 27 septembre

tarif 3 - animatrices : **Isabelle WILLER**

RELAXATION **NOUVEAU !**

Quelques outils pour aider les adultes à s'épanouir dans la confiance et l'amour à travers la sophrologie (exercices de respiration, relaxation, méditation, prise de conscience du corps, apprendre à s'aimer et se respecter). Exprimer toutes les choses qui embêtent dans la vie. Des activités manuelles (origami, des bijoux en papier, vannerie en papier...).

adultes : vendredi de 14h30 à 15h30 / samedi de 10h à 11h - Tous les 15 jours

tarif 2 - animatrice sophrologue : **Corine FALCHERO**

ACTIVITES DE LOISIRS – art et culture – pour les adultes

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Ouvert à toute personne désirant commencer l'apprentissage de la langue française.

tarif : adhésion au centre socioculturel / centre socioculturel - animateurs : **Bénévoles**

DESSIN et PEINTURE

Initiation et perfectionnement aux techniques de dessin et de la peinture, tous niveaux, chacun avancera à son rythme, favorisant ainsi la créativité.

Adultes : le lundi de 13h30 à 16h15 tous les 15 jours / centre socioculturel

tarif : voir grille des tarifs en page 2 - animatrice : **Sophie LABAUNE**

ACTIVITES DE LOISIRS – art et culture – pour les adultes

JEUX D'ESPRIT JEUX DE MEMOIRE

Stimuler la mémoire de manière ludique, avec des jeux d'esprit, autour d'un café, vive la convivialité !

adultes le lundi de 14h à 16h30 / places limitées

tarif 1 / centre socioculturel - animatrice : **Christiane BROTTES**

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT A L'INFORMATIQUE

Lancez-vous à la découverte de l'informatique ! Un accompagnement progressif pour débiter ou se perfectionner avec un ordinateur et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

initiation lundi 18h-19h30 / perfectionnement mardi 18h-19h30 / centre socioculturel

tarif 3 / nombre de places limitées - animateur : **Christophe ALEXIS**

BRICOTRICOT **NOUVELLE FORMULE**

Venez créer des objets de décorations avec du matériel de récupération. Ou participez à différents ateliers tricotage (crochet, tricot...). Le groupe travaille pour des associations caritatives (les restos du cœur, ligue contre le cancer...). Une après-midi d'échange en toute convivialité.

Une adhésion pour les deux activités

adultes : mardi de 14h à 16h tous les 15 jours (bricolage)

et jeudi de 13h30 à 16h30, chaque semaine (tricot)

tarif : voir grille des tarifs en page 2 / centre socioculturel

animatrices : **Pierrette MOUNIER** et **Florence BRUAS**



RENCONTRES PATOISANTES

Un groupe de passionnés se réunit pour faire vivre le "parler" du plateau (théâtre, saynètes...). Les activités seront discutées avec les nouveaux venus.

adultes le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours

tarif 1 / centre socioculturel - animateur : **Marc MAZABRARD**

CHORALE LES MELODIES DU CHINIAC **NOUVELLE FORMULE**

Pour tout enfant et adolescent qui aime chanter. Répertoire varié, mise en scène, concerts, spectacle de fin d'année.

adultes le mercredi de 18h30 à 20h30

tarif 1 / centre socioculturel - animatrice: **Anaïs PICQ**

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ARABE

Un cours d'arabe est proposé à toute personne désireuse d'apprendre l'arabe littéraire. Le but principal est l'acquisition du vocabulaire ainsi que la lecture et l'écriture.

adultes le mercredi de 17h à 18h30 / centre socioculturel

tarif : voir grille des tarifs en page 2 - animateur : **Tahar DEIRA**

ANGLAIS

Niveau intermédiaire : améliorer ses connaissances en anglais par la conversation dans une ambiance conviviale.

adultes le jeudi de 18h30 à 19h30

tarif 1 / centre socioculturel - animatrice : **Nicole IZARD**

IMPROVISATION THEATRALE !

Venez découvrir cet art de l'éphémère, joyeux et fédérateur qu'est l'improvisation théâtrale et rejoignez l'équipe d'improvisation « IMPRO'PLATEAU » !

Lancez-vous dans l'aventure que vous propose cette discipline dans l'objectif de disputer des matchs et des catches d'impro et d'organiser des soirées improvisées !

enfants le jeudi de 17h à 18h30 tous les 15 jours

ados/adulte un dimanche après-midi par mois de 14h à 18h entre Octobre et Mai

tarif 3: enfants et ados / salle Fernand Roux

tarif 3: adultes / centre socioculturel

animatrice : Comédienne-improvisatrice : **Camille Buès, Cie Janvier & LIPSE**

ACTIVITES – pour les enfants

MAGILECTURE **NOUVEAU !**

Entrez dans le monde extraordinaire de la lecture par le jeu, le chant, la danse, le conte et le dessin. Découverte dès 4 ans, Initiation à 5 ans, Acquisition à 6 ans !

enfants (4-6 ans) le mercredi de **13h à 14h15** / salle polyvalente
tarif : voir grille des tarifs en page 3 - animatrice : **Lisa Gimenez**

DANSE CONTEMPORAINE **NOUVEAU !**

La chorégraphe propose aux enfants de créer un spectacle qui aura la forme d'un Conte musical et chorégraphié, inspiré des Contes du Chat perché. Trois représentations auront lieu dans l'année.

enfants (6-12 ans) le mercredi de **14h30 à 16h**
tarif : 2 / salle polyvalente animatrice : **Lisa Gimenez**

ACTIVITES – pour les adultes

EXERCICES ENERGETIQUES, QI GONG, TAÏ CHI CHUAN

Ensemble d'exercices statiques ou dynamiques simples, ils ne nécessitent pas d'efforts particuliers et sont accessibles à tous. Basés sur un travail d'étirement et de relâchement, ils permettent de stimuler l'énergie vitale, de dénouer les tensions et diminuer les douleurs. Les enseignantes sont en formation continue à l'école de Tai Chi, Qi Gong de Grenoble.

Sites à consulter : www.tai-chi-lignon-vivarais.fr / www.xpeo.fr

adultes le mercredi de 19h à 20h15 / école maternelle (salle de motricité)
tarif et inscription : B. Haenen : 06-79-55-58-42 et O. Argentier : 06-70-38-74-21

LA CULTURE POUR TOUS

- Conférences et débats
- Spectacle de Noël
- Cinéma : un mardi par mois (salle des Arts)
- Une exposition par mois
- Bus culturel
- Concerts : partenariat avec la Mairie

NATURE ET ENVIRONNEMENT

- **Partenariat avec Pôlenergie** : permanences, animations, formations.
- **Sensibilisation à la préservation de l'environnement** : tri et valorisation des déchets, information sur le développement durable.
- **Journée citoyenne** : mai 2019. Information, nettoyage de nombreux sites du village.
- **Navettes gratuites** : pour tous les événements culturels organisés hors du centre ville.
- **Jardin partagé** : proposé par l'association « Terre et Projets »

MOBILITE

- Informations sur les horaires de bus, accès internet gratuit pour tout ce qui concerne les transports (avion, train, location...).

- Mise à disposition de véhicules dans une démarche de retour à l'emploi mobylettes, automobile et vélo à assistance électrique (selon disponibilité).

- Le « P'titbus » : une navette solidaire pour toutes personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité sur la commune de St Agrève. Gratuit, pour les adhérents du Centre Socioculturel.



La solidarité est au cœur de la charte des centres sociaux :

- des actions et des défis à relever :



Déneigement solidaire

Réseau solidaire pour aider les personnes âgées

Les Rencontres nord-sud

Janvier 2019 : le Mexique

Événements culturels et d'information :

Expositions, vente d'artisanat, conférences.

Mois du VIVRE ENSEMBLE

Du 9 novembre au 15 décembre

Expositions, animations pour les enfants, soirée partage.

La journée de la femme

8 mars 2019

Débats et expositions pour lutter contre les discriminations, les violences, les inégalités.

Le Téléthon

7 et 8 décembre 2018

Participation aux animations du village

Téléthon

- des **commissions** réunissant les partenaires locaux travaillent pour améliorer la situation des personnes les plus en difficulté : la commission sagesse et la commission jeunesse.

- des **projets autour d'actions collectives** :

€ Gestion de budget

🤝 Aide à la vie quotidienne

🏠 Aide au logement

- un souci permanent d'effectuer un accueil digne, sur un même pied d'égalité, et en toute convivialité.

- **des tarifs accessibles** tenant compte des revenus de chacun et privilégiant les familles nombreuses et les personnes en difficulté.

Principaux rendez-vous 2018-2019

Projections de films un mardi par mois à 20h
Salle des Arts et des Cultures
Des expositions tout au long de l'année

Vendredi 14 septembre : Projection du film "Lucie" (paysanne du haut plateau d'Ardèche) en présence Sophie Loridon (réalisatrice) - 20h30 - Salle des arts et des cultures

Du 8 au 12 octobre : Semaine Bleue, animations intergénérationnelles pour les retraités et personnes âgées.

Octobre : Bourse aux Vêtements et Vide Dressing automne / hiver
Salle polyvalente et Fernand Roux

Du 9 novembre au 15 décembre : Mois du vivre ensemble

Samedi 17 novembre : Foire aux jouets – place Verdun

Lundi 31 décembre : Réveillon solidaire

Jeudi 3 Janvier : Spectacle jeune public – Salle des Arts et des Cultures - Gratuit

Du 7 au 26 janvier : Les Rencontres nord-Sud : le Mexique (apéro rencontre, spectacle jeune public, dîner spectacle, expositions, ateliers, artisanats)

Mardi 16 avril : Soirée sur l'environnement avec Henri Bariol – 20h30 - Salle Polyvalente Gratuit

Avril : Bourse aux Vêtements et vide dressing printemps / été – Salle polyvalente et Fernand Roux

Avril : Forum jobs d'été

Avril-Mai : Assemblée Générale du Centre Socioculturel

Mardi 28 mai et mercredi 29 mai : Gala de danses des élèves de Dominique Royer

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juin : Chorale les mélodies du Chiniac
Salle des arts et des cultures

Juillet / août : Conférences de l'École Buissonnière, expositions, concerts en plein air

Centre socioculturel

BP 40 – 4, place Verdun
07320 Saint-Agrève

Tél. 04 75 30 26 60
04 75 30 12 15

www.ville-saintagreve.fr/Le-CSC
csc-stagr@inforoutes-ardeche.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 – 12h et 14h – 18h

Directeur de publication : André Giordano, Président

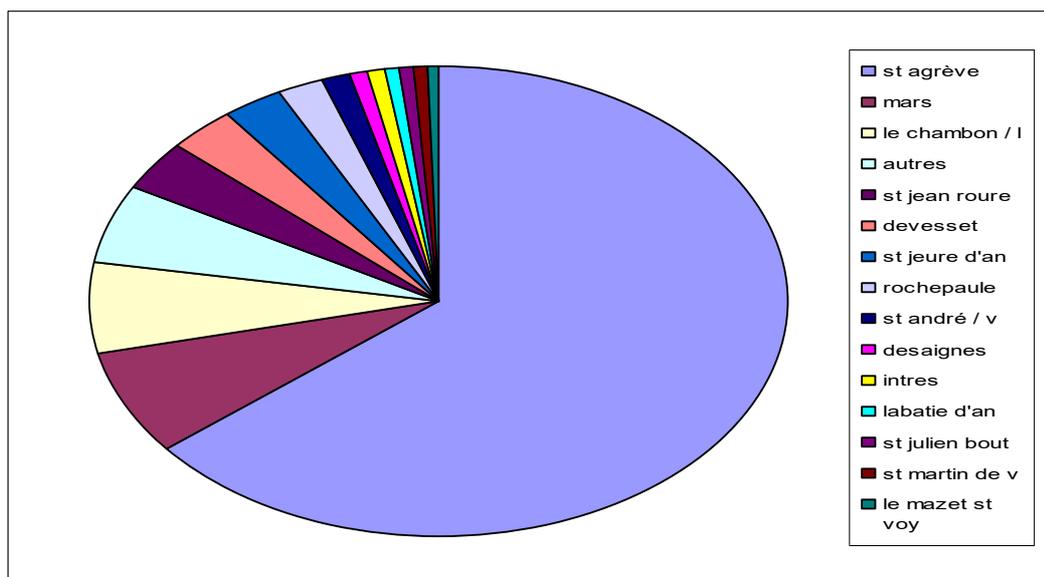
Conception et impression: ellipseimpressions.com 07 - Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales



ANNEXE 8 : STATISTIQUES ADHERENTS DU CENTRE SOCIOCULTUREL

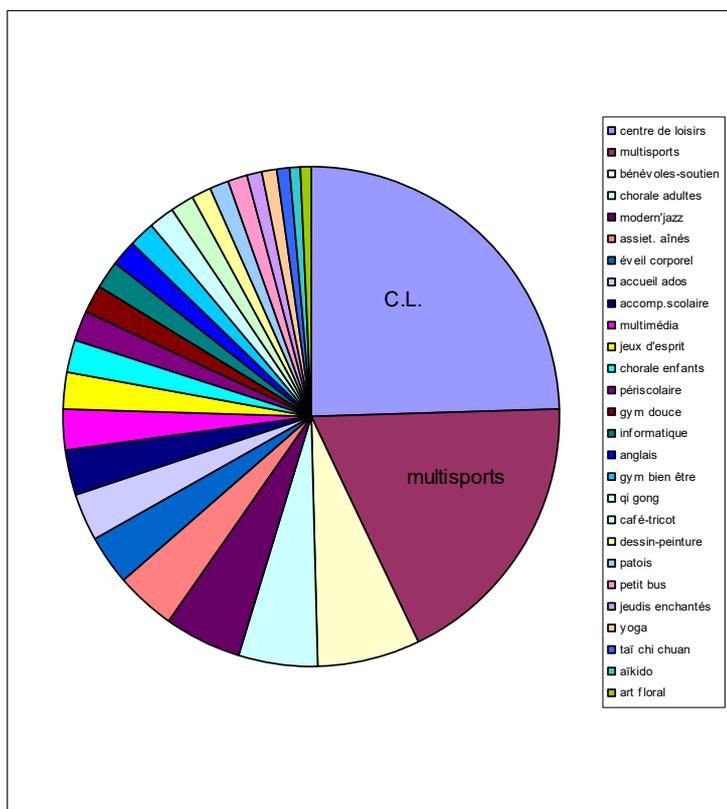
ORIGINE DES ADHERENTS 2016-2017

villes		
st agrève	391	64%
mars	44	7%
le chambon / l	38	6%
autres	33	5%
st jean roure	21	3%
devesset	19	3%
st jeure d'an	17	3%
rochepaule	13	2%
st andré / v	8	1%
desaignes	5	1%
intres	5	1%
labatie d'an	4	1%
st julien bout	4	1%
st martin de v	4	1%
le mazet st voy	3	1%
TOTAL	609	100%



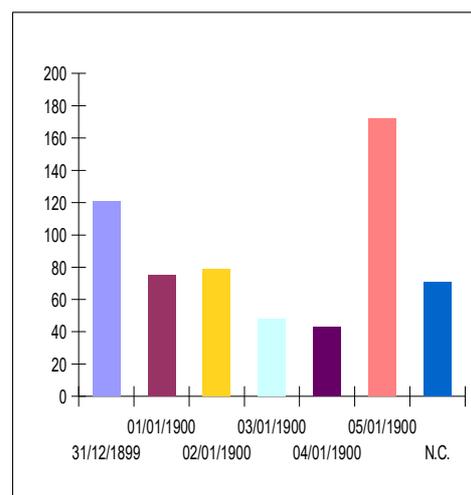
ACTIVITES A L'ANNEE - DISCIPLINES 2016-2017

activités		
centre de loisirs	176	25%
multisports	132	18%
bénévoles-soutie	48	6%
chorale adultes	37	5%
modern'jazz	36	5%
assiet. aînés	28	4%
éveil corporel	23	3%
accueil ados	22	3%
accomp.scolaire	21	4%
multimédia	19	2%
jeux d'esprit	17	2%
chorale enfants	15	2%
périscolaire	14	3%
gym douce	13	2%
informatique	13	2%
anglais	12	2%
gym bien être	12	2%
qi gong	12	1%
café-tricot	11	1%
dessin-peinture	9	1%
patois	9	1%
petit bus	9	1%
jeudis enchantés	7	1%
yoga	7	1%
taï chi chuan	6	1%
aikido	5	1%
art floral	5	1%
TOTAL	718	100%



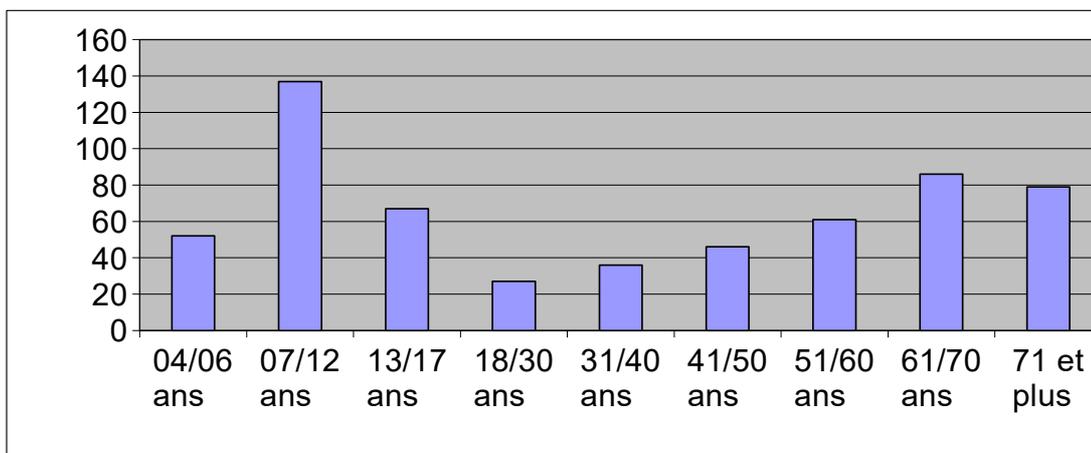
QUOTIENT FAMILIAL 2016-2017

Q. F.		
1	121	20%
2	75	12%
3	79	13%
4	48	8%
5	43	7%
6	172	28%
N.C.	71	12%
total	609	100%

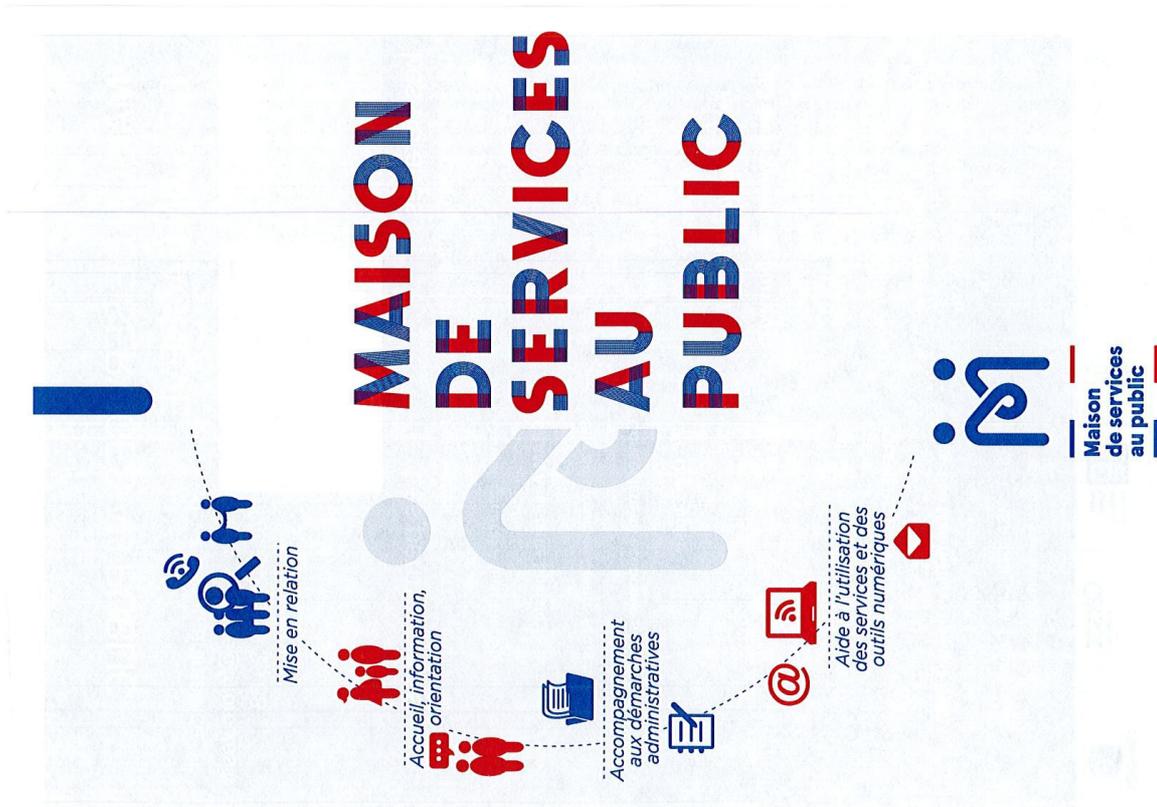


ANNEE 2016-2017 - tranche d'âge

tranche d'âge		
assos	18	3%
04/06 ans	52	9%
07/12 ans	137	25%
13/17 ans	67	10%
18/30 ans	27	5%
31/40 ans	36	5%
41/50 ans	46	9%
51/60 ans	61	10%
61/70 ans	86	17%
71 et plus	79	10%
TOTAL	609	100%



ANNEXE 9 : PLAQUETTE DE PRESENTATION
DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE SAINT AGREVE



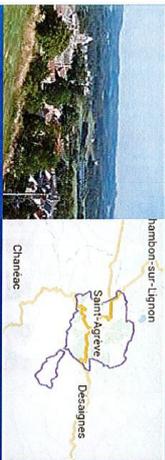
Pour que mon déplacement soit efficace

<p>POUR LE DOSSIER CAF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF) • Mon code confidentiel à 4 chiffres • Mes 3 derniers bulletins de salaire • Mon dernier avis d'imposition 	<p>POUR LE DOSSIER MSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon n° d'affilié (sur courrier MSA) • Mon code confidentiel • Mon dernier avis d'imposition • Ma carte vitale
<p>POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (CPAM / AMELI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon n° de sécurité sociale (carte vitale) • Mon code confidentiel, SINON Un RIB 	<p>POUR LE DOSSIER DECLARATION D'IMPOTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon dernier avis d'imposition • Ma déclaration d'impôt de l'année en cours
<p>POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon n° de sécurité sociale (carte vitale) • Une adresse mail et son mot de passe • Mes douze dernières fiches de paies • Mon dernier avis d'imposition/revenus 	<p>POUR TOUT AUTRE ORGANISME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mes derniers courriers reçus • Numéro d'affilié
<p>POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon numéro d'identifiant • Mon mot de passe • Un CV papier ou sur clé USB si possible • Mes derniers bulletins de paies • Mes attestations employeur • Mes attestations assurance maladie • Ma carte vitale 	<p>CARTE GRISE, PERMIS DE CONDUIRE, CNI, PASSEPORT:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre rendez-vous avant avec l'animatrice, pour connaître les documents à fournir.

PREVOIR SELON VOTRE DEMANDE UNE DEMI-HEURE OU UNE HEURE POUR LE TRAITEMENT DE CETTE DERNIERE.




MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE SAINT AGREVE



Eva Noyer, animatrice
 msap-stagreve@inforoutes.fr
 Tél. 04 75 30 20 68
 4, Place de Verdun
 07320 SAINT AGREVE

Les horaires

Lundi 8h30-12h00 et 13h30-16h30
 Mardi, jeudi 8h30-12h30 - 13h30-18h00
 Mercredi **fermeture**
 Vendredi 8h30-12h00

Les permanences

- Pôle emploi : 1^{er} et 3^{ème} lundi sur rendez-vous (3949 ou Pôle emploi.fr)
- Conseil général Assistante Sociale : sur rendez-vous (04 75 06 35 20)
- CPAM Assistante Sociale : à domicile sur rendez-vous (3646)
- Site de proximité Centre Ardèche : les mardis sur rendez-vous (04 75 30 50 82)
- Conseillère en économie sociale et familiale : les vendredis matin sans rendez-vous
- UFC Que Choisir :
- CAF :
- 1^{er}, 3^{ème} jeudi de 10h à 12h sans rendez-vous
- GPAM :
- 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} jeudi sur rendez-vous (3646 ou sur ameli.fr)
- SOLIHA (anciennement PACT HABITAT) : 1^{er} contact au : 04-75-29-51-35
- POLENERGIE : dernier vendredi du mois sur rendez-vous (04 75 35 87 34)
- Protection Maternelle et Infantile (PMI) :
- 1^{er} lundi sur rendez-vous (04 75 06 35 20)
- CARSAT, MSA, CCL, CMA, Chambre de l'Agriculture voir animatrice MSAP

L'animatrice vous met en

relation avec le bon

interlocuteur. Elle vous

accompagne aussi dans vos

démarches avec les

administrations et autres

organismes. Elle vous aide dans

la création et l'utilisation de vos

espaces personnels sur

internet...



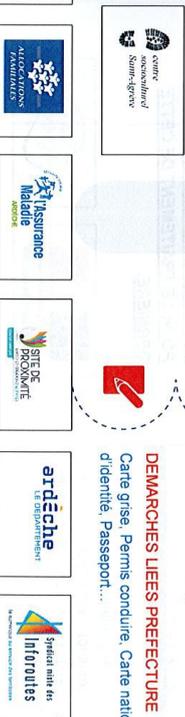
Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité

- Accès internet WIFI,
- Postes informatiques,
- Photocopieur, imprimante,
- Scanner,
- Fax,
- Téléphone,
- Ordinateur dédié à la visioconférence,
- Relieuse, Plastifieuse,
- Massicot...

SITES INTERNET UTILES

- FAMILLE**
CAF
(Caisses d'allocations familiales)
- SOCIAL/SANTE**
AMELI
(Caisse primaire d'assurance maladie)
- RETRAITE**
L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)
MSA (Mutualité sociale et agricole)
- EMPLOI**
INDEED (site internet d'offres d'emploi)
EMPLOI TERRITORIAL (site d'offres d'emploi de la fonction publique)
- LOGEMENTS & ENERGIE**
ANIL
(Agence nationale pour l'information sur le logement)
- SE DEPLACER**
MOBILITE 0726 (prêt véhicules sur prescription sociale)
« COVOITURAGE SAINT AGREVE » (Page Facebook)
- ACCES AU DROIT**
CDIFF (Centre d'information des droits des femmes et de familles)
- DEMARCHES LIEES PREFECTURE**
Carte grise, Permis conduire, Carte nationale d'identité, Passeport...



ANNEXE 10 :BILAN ET COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2015

Etat préparatoire

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

Designation de l'exercice		CSC ST AGREVE		Neant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont verse...)	DA	24 837		
	Primes d'émission de titres, d'apport...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont en an d'équivalen... <input type="checkbox"/> EK)	DK			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (dont réserve spéciale des participat... <input type="checkbox"/> EI)	DF			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'acti... <input type="checkbox"/> EJ)	DG	112 364	84 045	
	Report à nouveau	DH		10 533	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(8 708)	17 786	
	Subventions d'investissement	DJ	13 337	33 352	
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (II)	DL	141 830	145 716		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	137 597	133 479	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	137 597	133 479	
DETTES (A)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 913	19 894	
	Dettes fiscales et sociales	DY	31 195	31 446	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3	55	
	Comptes rattachés	EB	17 681	4 545	
TOTAL (IV)	EC	62 792	55 941		
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	342 219	335 136		
REMYSES	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1970)	FC			
		Ecart de réévaluation filia	FD		
		Réserves de réévaluation (1970)	FE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	FF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	FG				
(5) Dont concours financiers à court terme et soldes créditeurs de banques et CCP	FH				

* Descriptif des événements et des opérations sous-jacents dans le rapport de 2012

SARL AUDITEO

25, rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
Siret 487 814 535 00026

Etat préparatoire



BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2013

Designation de l'entreprise		CSC ST AGREVE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		1 2	
Adresse de l'entreprise		4 PLACE DE VERDUN 07320 SAINT AGREVE		Durée de l'exercice précédent		1 2	
Numéro SIRET		3 2 1 5 4 1 4 5 1 0 0 0 1 3		Néant			
				Exercice N (chiffre N-1)		Exercice N-1 (chiffre N-2)	
				3 1 1 2 2 0 1 5		3 1 1 2 2 0 1 4	
		Etat		Amortissements, provisions		Net	
		I		I		I	
METHAMBOURNE SARL	Capital souscrit non appelé (d)	AA					
	Travaux d'établissement *	AB		AC			
	Travaux de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (d)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	12 390	AQ	8 292	4 098	2 149
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 531	AS	29 227	3 303	2 949
	Autres immobilisations corporelles	AT	60 772	AU	44 322	16 450	19 328
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	155	CV		155	153	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)	IJ	105 847	BK	81 841	24 006	24 578	
METHAMBOURNE SARL (LAN)	Matières premières, approvisionnements	HL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et frais	BR		BS			
	Manouvres	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Créances et comptes rattachés (d) *	BX	104 803	BY		104 803	95 463
	Autres créances (d)	BZ	11 000	CA		11 000	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	201 191	CG		201 191	214 096	
Charges constatées d'avance (d) *	CH	1 219	CI		1 219	1 000	
TOTAL (III)	CJ	318 213	CK		318 213	310 558	
Comptes de bilan	Travaux d'émission de papier à échanger (IV)	CW					
	Plans de remboursement des obligations (V)	CM					
	Frais de conversion actés *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I + VI)	CO	424 059	IA	81 841	342 219	335 136
Bilan au 31/12/2013			CP				
Classe de l'exercice précédent							

SARL AUDITEO
 25, rue Frédéric Chopin
 26000 VALENCE
 Siret 487 814 535 00026

Désignation de l'entreprise		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/>			
		France		Étrangers et territoires ultramarinaux		Total			
						Exercice N-1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	570	FB		FC	3 834		
	Production vendue :	Biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	88 002	FH		FI	96 191	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	88 572	FK		FL	100 025		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	287 383		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (3)					FP	33 702		
	Autres produits (1) (4)					FQ	42 770		
	Total des produits d'exploitation (1) (1)						FR	463 881	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	3 524		
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6) (5) *					FW	112 980		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 092		
	Salaires et traitements *					FY	210 818		
	Charges sociales (10)					FZ	42 753		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	12 553	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	33 717
	Autres charges (11)					GE	36 531		
	Total des charges d'exploitation (1) (2)						GF	457 969	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)						GG	5 912		
opérations financières	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 147		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (5)						GP	2 147		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)					QR			
	Différences négatives de change					QS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					QT			
Total des charges financières (6)						QU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (4 - 6)						GV	2 147		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - 2 - 4 - 5 - 6)						GW	8 060		

SARL AUDITEO

25, rue Frédéric Chopin

26000 VALENCE

Siret 487 814 535 00026

Designation de l'entreprise : CSC_ST_AGREVE		N° : <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	1 145	5 297	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	8 315	8 828	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	IID	9 460	14 125	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (à bas)	IIIE	479	4 399	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	IIH	479	4 399	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIJ	8 981	9 727	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJK			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIL			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIM	480 620	480 153	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIN	489 329	462 367	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		INO	(8 708)	17 786	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IOO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	IOY		
		produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IOG		
	(4) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	IOH		
		- Crédit-bail immobilier	IOI		
	(11) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IOJ			
	(15) Dont produits concernant les entreprises liées	IOK			
	(16) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IOL			
	(16b) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.P.)	IOM			
	(19) Dont transferts de charges	IOA			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	IOB			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences, procédés	IOC			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences, procédés	IOD			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives A6 - obligatoires A9	IOE			
(14) Dont des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire la case (7) et le journal ci-joint).	IOF				
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			
		IOK			
		IOL			
		IOM			
		ION			
		INO			
		IOO			
		IOY			
		IOG			
		IOH			
		IOI			
		IOJ			

ANNEXE 11 : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2016

Etat préparatoire

① **BILAN – ACTIF**

DGFP N° 2050 2013

Désignation de l'entreprise : <u>CSC ST AGREVE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>4 PLACE DE VERDUN 07320 SAINT AGREVE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>3 2 1 5 4 1 4 5 1 0 0 0 1 3</u>			Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N clos le : N - 1				
		3 1 1 2 2 0 1 6 3 1 1 2 2 0 1 5				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISABLE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ	10 002	14 423	4 098
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 903	1 947	3 303
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48 627	8 967	16 450
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	156	155	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	25 493	24 006	
ACTIF CIRCLANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
	CREANCES	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	88 342	104 803
Autres créances (3)	BZ	CA	7 000	11 000		
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	228 783	201 191	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 605	1 219	
	TOTAL (III)		CJ	CK	325 731	318 213
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	88 532	351 224	
Remois : (1) Dont droit au bail		CP		351 224	342 219	
Classe de réserve de propriété *						
Immobilisations	Stocks :					
	Créances :					

SARL AUDITEO
25, rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
Siret 487 814 535 0026

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CSC ST AGREVE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	26 037	24 837	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EI	DG	112 364	112 364	
	Report à nouveau	DH	(8 708)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 881	(8 708)	
	Subventions d'investissement	DJ	9 391	13 337	
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (II)	DL	149 965	141 830		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	127 593	137 597	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	127 593	137 597	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 603	13 913	
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 241	31 195	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular	Autres dettes	EA	173	3	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	24 648	17 681	
TOTAL (IV)	EC	73 665	62 792		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE	351 224	342 219		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CSC ST AGREVE		Exercice N		Exercice (N-1)					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 587	FB	FC	3 587	570		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF				
		FG	91 634	FH	FI	91 634	88 002		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	95 221	FK	FL	95 221	88 572		
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	326 261	295 885		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	45 523	31 295		
	Autres produits (1) (11)				FQ	53 399	53 832		
	Total des produits d'exploitation (2) (D)				FR	520 403	469 583		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 138	531		
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
	Autres achats et charges externes (5) (6 bis)*				FW	125 505	128 280		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 729	5 584		
	Salaires et traitements *				FY	236 327	224 628		
	Charges sociales (10)				FZ	51 644	46 683		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	10 549	11 540	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	35 519	35 412		
	Autres charges (12)				GE	35 989	36 192		
	Total des charges d'exploitation (3) (E)				GF	504 399	488 850		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	16 004	(19 267)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 153	1 577		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)				GP	1 153	1 577			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR				
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)				GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	1 153	1 577	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)						GW	17 157	(17 689)	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Designation de l'entreprise <u>CSC ST AGREVE</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 483	1 145
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 6 340	8 315
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD 9 823	9 460
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 16 099	479
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH 16 099	479
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (6 276)	8 981
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 531 379	480 620
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 520 498	489 329
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 10 881	(8 708)
REMOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(*) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

SARL AUDITEO
25, rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
Siret 487 814 535 00026

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise		CSC ST AGREVE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé	DA	65 737	26 037	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> FK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (5) (Dont réserve spéciale des plus-values pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants <input type="checkbox"/> IJ)	DG	112 364	112 364	
	Report à nouveau	DH	2 173	(8 708)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 106	10 881	
	Subventions d'investissement	DJ	3 958	9 391	
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	217 339	149 965		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	92 465	127 593	
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR	92 465	127 593		
DETTES (4)	Emprunts obligataires conventionnels	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> IJ)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 701	11 603	
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 894	37 241	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	8	173		
Compte réglé	EB	27 049	24 648		
TOTAL (IV)	EC	98 652	73 665		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	408 456	351 224		
REPROVISIONS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libéré Réserve de réévaluation (1976)	IC			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IF			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

SARL AUDITEO
25, rue Frédéric Chopin
26000 VALENCE
Siret 487 814 535 00026

Désignation de l'entreprise		CSC ST AGREVE				Neant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Total	Exercice (N-1)			
		France	Exportations et importations intracomunitaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 892	FB	FC	2 892	3 587	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE	FF		
			FG	97 079	FH	FI	97 079	91 634
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	99 970	FK	FL	99 970	95 221	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	340 756	326 261	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	42 335	45 523	
	Autres produits (1) (11)				FQ	49 537	53 399	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	532 598	520 403	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 672	3 138	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6) bis				FW	128 897	125 505	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 848	5 729	
	Salaires et traitements *				FY	249 629	236 327	
	Charges sociales (10)				FZ	56 448	51 644	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	17 235	10 549
						GB		
		Sur actif circulant - dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges - dotations aux provisions				GD	6 819	35 519
	Autres charges (12)				GE	36 940	35 989	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	504 488	504 399		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	28 110	16 004		
OPÉRATIONS DE TRANSFERTS	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 039	1 153	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (6)				GP	1 039	1 153		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (6)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 039	1 153		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)				GW	29 149	17 157		

001 SA 001 - SARL AUDITEO N° 2013 - Les chiffres sont exprimés en euros (sauf indication contraire) au 31/12/2013

Désignation de l'entreprise CSC ST AGREVE		Neant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 236	3 483	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 9 433	6 340	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 12 668	9 823	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 8 711	16 099	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI 8 711	16 099	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IJ 3 957	(6 276)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IK		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IL		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IM 546 306	531 379	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IN 513 200	520 498	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IO 33 106	10 881	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IP		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IQ		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobiliers *	IS		
	{ - Crédit-bail immobilier	IT		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IU		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IV		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IV		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)	IV		
	(9) Dont transferts de charges	AV		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	AV		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	AV		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	AV		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> M6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9	AV		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Annexe 6		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Annexe 7			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SARL AUDITEO
 25, rue Frédéric Chopin
 26000 VALENCE
 Siret 487 814 535 00026

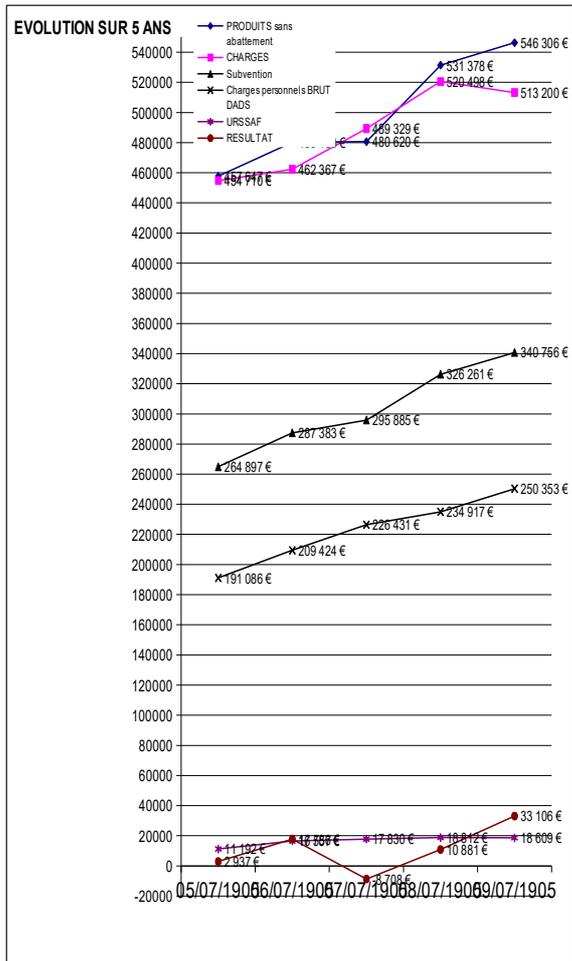
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE 13 : SYNTHÈSE SITUATION FINANCIÈRE ET ANALYSE ANNÉE 2017

SYNTHÈSE DES RESULTATS CENTRE SOCIOCULTUREL					
	2013	2014	2015	2016	2017
PRODUITS sans abattement	457 647 €	480 153 €	480 620 €	531 378 €	546 306 €
CHARGES	454 710 €	462 367 €	489 329 €	520 498 €	513 200 €
Subvention	264 897 €	287 383 €	295 885 €	326 261 €	340 756 €
Charges personnels BRUT DADS	191 086 €	209 424 €	226 431 €	234 917 €	250 353 €
URSSAF	11 192 €	16 557 €	17 830 €	18 812 €	18 609 €
RESULTAT	2 937 €	17 786 €	-8 708 €	10 881 €	33 106 €
Taux d'endettement	14,14%	15,36%	13,18%	13,96%	17,53%
Dette court terme/actif circulant	15,86%	16,60%	14,23%	15,12%	19,61%
Capacité d'AutoFinancement	12 593 €	21 527 €	-1 366 €	5 087 €	9 780 €

PLAN D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2018 CENTRE SOCIOCULTUREL ST AGREVE

Intitulés	Prix d'achat	Financement CG07	Financement CAF	Financement MAIRIE	Autofinancement
Matériel informatique, jeux, logiciel, sonde	14 300,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	1 200,00 €	3 100,00 €
TOTAUX INVESTISSEMENTS	14 300,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	1 200,00 €	3 100,00 €



ETUDE DU BILAN

Trésorerie Nette Globale	281 917 €
Fond de Roulement	267 600 €
Besoin en Fond de Roulement	-14 317 €

Lexique :
 Fond de roulement : ressources stables - emplois stables
 Besoin en Fond de Roulement : Créances - Dettes à court terme
 Trésorerie Nette Globale : Trésorerie actif - Trésorerie passif
 Taux d'endettement (dettes/total bilan) : le ratio doit être inférieur à 60%
 Dettes à court terme/actif circulant : capacité à rembourser rapidement les dettes, le ratio doit être inférieur à 50%
 CAF : Capacité d'AutoFinancement : résultat exercice+dotation aux amortissements et provisions - quote part subvention d'investissement - reprise sur provisions

Commentaires

Le compte de résultat :

La structure dégage un résultat de 33 106 € en 2017 contre 10 881 € en 2016. Cette variation s'explique par une modification des calculs sur les provisions "départ à la retraite" avec une réintégration de 41947 € (prise en compte de l'actualisation). Sans tenir compte des éléments "exceptionnels" de la comptabilité, le résultat 2017 est estimé à +7108€. Au niveau du compte de résultat, les charges sont en augmentation au niveau des achats, des charges externes et des charges de personnel. Les charges de services extérieurs ont diminué compte tenu de l'achat du photocopieur et donc de l'arrêt du crédit bail. Concernant les charges de personnel, la structure a bénéficié de 4 emplois aidés en 2017, d'où l'augmentation importante par rapport à 2016, mais aussi la difficulté d'équilibrer le budget 2018 compte tenu de l'arrêt progressif de ces aides. Au niveau des produits, la rémunération des services est en augmentation notamment au niveau du centre de loisirs (pour les 4/6 ans et les adolescents), et également au niveau de la participation "adulte". On note l'arrêt des TAP au 30 juin d'où un niveau plus faible par rapport à 2016 (baisse des charges également). Concernant les subventions : elles sont à la hauteur du budget 2017 avec des variations selon les financeurs. L'augmentation de 14000€ par rapport à 2016 résulte de l'augmentation pour la même valeur des aides sur les contrats aidés. On note également des montants exceptionnels notamment la vente du véhicule et la réintégration des provisions pour retraites qui viennent expliquer ce résultat 2017.

Le bilan :

L'équilibre financier reste très bon, l'association dispose d'une très bonne trésorerie. Les réserves s'élevaient à 213 380 € soit cinq mois de fonctionnement. En forte augmentation, elles résultent de l'inscription des subventions d'investissement aux biens renouvelables qui ne sont pas reprises au niveau du compte de résultat. L'association a bénéficié de plusieurs financements après les achats en 2017 d'un véhicule et d'une photocopieuse. Certaines subventions seront affectées aux investissements 2018 et 2019. L'association dispose également d'un montant élevé de provisions en fonction des incertitudes sur l'avenir (maintien des dispositifs en ZRR, des aides de postes...) et de la sécurisation financière de la structure. On note une forte baisse de ces provisions compte tenu du calcul des provisions sur retraite. Les créances sont importantes alors que le taux d'endettement reste très faible à 17,53%. Le budget prévisionnel 2018 Le budget 2018 se monte à 513 391 € contre 528 144 € en 2017. L'ensemble des postes de charges ont été "rognés" afin d'équilibrer le budget 2018. Les charges de personnel devront être maîtrisées car les aides des contrats aidés vont fortement diminuer alors que les besoins vont rester identiques. On notera un départ à la retraite en 2018 au niveau de l'accueil. Au niveau des produits, le budget 2018 est construit sur une stabilité de la participation des usagers par rapport à 2017 et sur une augmentation des subventions (excepté les aides de l'état). Les investissements 2017 seront de 20 939 € si les subventions sont accordées : investissement pour le remplacement du photocopieur (arrêt du crédit bail et gain de productivité)

NOM : HAOND	Prénom : Sébastien	Session de soutenance : Novembre 2018
FORMATION : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport		
TITRE : La B.U.R.L.E ou Bus.Utile.Rural.Ludique.et Événementiel		
<p>RESUME (250 à 350 mots) :</p> <p>Sur le Haut Plateau ardéchois, le pays de Saint-Agrève est un bassin de vie de 4 300 habitants, caractérisé par un climat rigoureux et une altitude moyenne de 1000 mètres. C'est un espace à dominante rurale mais avec des caractéristiques industrielles, notamment sur le bourg centre de Saint-Agrève (2 500h et 500 emplois industriels). La population est touchée par un vieillissement important (32% de plus de 60 ans) et surtout en progression depuis le milieu des années 80. Autour de Saint-Agrève, commune qui concentre les services publics et la majorité des emplois, 8 villages de 100 à 300 habitants se trouvent à 20 minutes en moyenne du bourg centre. L'habitat est très dispersé autour des villages, renforçant le sentiment d'isolement d'une partie de la population, notamment en période hivernale. Les personnes âgées, les jeunes adultes sans moyen de locomotion, les bénéficiaires de minimas sociaux, se sentent de plus en plus isolés. Le territoire possède un cadre de vie exceptionnel, le tissu associatif est riche, et les relations entre les personnes, la solidarité et la tradition d'accueil ne sont pas de vains mots.</p> <p>Le centre socioculturel de Saint-Agrève est une association (créée en 1987) qui œuvre au développement de l'animation de la vie sociale, à travers des activités et services aux habitants. Avec 610 adhérents (dont 40%) issus des communes limitrophes du bourg centre, il touche un large public, ces activités se concentrent actuellement sur Saint-Agrève.</p> <p>Le conseil d'administration a validé dans son projet social 2017-2020, une démarche de réflexion autour du développement des activités de la structure sur un territoire élargi au bassin de vie de Saint-Agrève. Le diagnostic qui en a suivi, fait apparaître un besoin des communes et des habitants autour de problématiques comme : l'accès aux droits, les animations, la lutte contre l'isolement, la mobilité.</p> <p>L'association est actuellement à la « croisée des chemins », avec un modèle de gestion de plus en plus entrepreneurial, et en même temps, avec l'obligation de rester à l'écoute de son public, notamment les plus fragiles et en tenant compte des politiques publiques qui s'appuient de plus en plus sur les acteurs de proximité alors même que les financements sont désormais contraints.</p> <p>Tout ceci se mêle pour proposer un projet innovant et structurant qui vise à assurer une proximité sur des territoires à travers une maison des services public itinérante, complétée par un « café-mobile », qui permettra l'émergence de projets initiés par les habitants eux-mêmes en fonction de leurs besoins et envies.</p>		
MOTS CLES :Ruralité, Accès aux droits, Non-recours, Services Publics, Isolement, Animation Locale, Mobilité, Personnes Fragiles, Proximité, Lien social		
NOMBRE DE PAGES : 26	Volume (s) annexé (s) : 0 <input type="checkbox"/> 1 X 2 <input type="checkbox"/>	
CENTRE DE FORMATION : Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 50099 13793 AIX-EN-PROVENCE cedex 3		